

• Cristallerie • Cadeaux • Orfèvrerie
• Pièces de collection • Porcelaines d'Europe
Notre spécialité: les porcelaines
de Limoges

Royal Limoges
INC.

1191, av. Cartier 648-1471

LE SOLEIL

COUNTERPOINT

la haute fidélité

rotac
électronique inc.
2873, chemin Sainte-Foy
653-7768

JEUDI 20 AOÛT 1992

QUÉBEC, 96^e ANNÉE, NO 231
80 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 T.P.S. 0.24 4.04
T.V.G. 0.30

MONTREAL-OTTAWA 60¢ Plus T.P.S. T.V.G.

50¢ Plus T.P.S. T.V.G.

CAHIERS SPÉCIAUX

LA RENTRÉE

Au terme du congé estival, près d'un million et demi d'écoliers et d'étudiants québécois vont bientôt reprendre le chemin des études. Environ 228 000 adultes s'inscriront cette année à l'enseignement primaire et secondaire dispensé à leur intention par les réseaux public et privé. **Cahier C**

8
PAGES

LA CHASSE

La saison de chasse des oiseaux migrateurs s'ouvre le 25 septembre dans les zones du sud du Québec et plus tôt dans les zones éloignées. Les règlements sont peu modifiés cette année. **Tabloïd Sport**



QUÉBEC

Bungee: Expo-Québec menace de poursuivre la CSST

Si la CSST persiste à refuser d'autoriser au moins la tenue d'un spectacle « bungee » à Expo-Québec, elle pourrait être poursuivie en dommages et intérêts. **B-16**

L'ÉCONOMIE

Air Canada accusée de mener une concurrence déloyale

Un groupe d'employés de Canadien International accuse Air Canada de pratiques déloyales en matière de prix et ont déposé une plainte en ce sens. **B-1**

LA RÉGION

Transport scolaire: sécurité accrue sans brigadiers adultes

Les commissions scolaires de la région intensifieront la sécurité du transport scolaire lors la rentrée mais il n'y aura pas de brigadiers adultes dans les autobus. **A-3**

LE SPORT

Les Expos perdent encore du terrain

Le meilleur lanceur des majeures, Tom Glavine, a fait mordre la poussière aux Expos qui se sont inclinés 4-2 face aux Braves. Les Pirates, eux, ont gagné 3-2. **S-2**

LE CANADA

Les médecins veulent obliger les cyclistes à porter le casque

L'Association médicale canadienne invite les gouvernements à légiférer pour rendre le port du casque obligatoire pour les cyclistes de tous âges. **B-5**

L'ÉDITORIAL

Le triste spectacle de Houston

Lors de son discours à la convention républicaine, ce soir à Houston, le président George Bush devra ramener respect et tolérance dans le débat électoral. **A-10**

L'INDEX

GÉNÉRAL

Annonces classées	B-10 à B-14
Arts	B-6 et B-7
Bridge	B-15
Décès	B-14 et B-15
Économie	B-1 à B-4
Éditorial	A-10
Horoscope	B-13
Informations générales	A-3 à A-5, A-11 et B-5
Le monde	A-8 et A-9
Où aller à Québec	B-6
Pierre Champagne	B-15
Québec et l'Est	B-16

TABLOÏD

Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Mots croisés	S-14
Mot mystère	S-14
Sport	S-1 à S-14

LA MÉTÉO

Périodes ensoleillées, averse possible en après-midi, maximum 19, minimum 9. Demain, quelques nuages, max. 22. **S-16**

Le Québec perdra 18 sièges, transférés aux Communes

Entente provisoire sur un Sénat égal

OTTAWA — Les participants aux négociations constitutionnelles ont unanimement conclu hier un « accord provisoire » pour créer un Sénat égal où le Québec, comme l'Ontario, perdra 18 sièges.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Même s'il sacrifie dans cette réforme les trois quarts des 24 sénateurs québécois actuels pour se contenter de six, le premier ministre Bourassa soutient qu'avec cette entente le « poids politique du Québec est protégé » au sein du Parlement fédéral.

L'accord stipule en effet que le Québec gagne 18 députés, passant ainsi de 75 à 93, et que la constitution garantira que jamais dans l'avenir la représentation québécoise à la Chambre des communes ne tombera sous les 25 %. Or, cette chambre « se trouve à avoir les principaux pouvoirs », souligne M. Bourassa qui dit ne voir « aucun problème à convaincre les Québécois que cet accord est acceptable pour eux ».

Quant aux deux principaux ténors du Sénat triple-E, l'Albertain Don Getty et le Terre-Neuvien Clyde Wells, ils ont respectivement parlé d'une « entente historique » et d'un « arrangement raisonnable ».

En annonçant cet accord survenu au terme d'une deuxième

journée de négociations, le premier ministre Brian Mulroney a évité les excès d'enthousiasme mais a quand même qualifié ce déblocage de « progrès majeur » rendu possible par une « approche réaliste » des participants aux pourparlers.

Mais aucune entente n'est fi-

nale tant que l'ensemble des sujets n'ont pas fait l'objet d'un règlement, ont insisté M. Mulroney et plusieurs premiers ministres provinciaux.

Les négociations reprennent d'ailleurs ce matin et doivent porter sur l'union économique, le droit inhérent des autochtones à l'autonomie gouvernementale et le partage des pouvoirs. On s'attend déjà à ce que les pourparlers se poursuivent la semaine prochaine, à Char-

lottetown, où les premiers ministres provinciaux étaient déjà conviés pour leur conférence annuelle.

Les participants aux négociations devront aussi préciser certains points de l'accord d'hier, en particulier quant aux modalités d'élection des sénateurs.

Suite A-2, Entente...

Autre texte en page A-4

Le nouveau Parlement

LE SÉNAT

• 62 membres — six pour chaque province (y compris le Québec) et un chacun pour les deux Territoires. Présentement, il y a 104 sénateurs.

LES COMMUNES

• 337 députés, contre 295 présentement.

• Le Québec et l'Ontario recevraient 18 sièges de plus chacun. La C.-B. obtient quatre députés de plus, et l'Alberta deux.

• Le Québec reçoit la garantie constitutionnelle d'un minimum de 25% des sièges aux Communes.

• Le nombre total de parlementaires demeure inchangé à 399.

CP/Le Soleil



Le premier ministre de l'Ontario, Bob Rae, lève le pouce victorieux, encadré par ses homologues du Québec, Robert Bourassa, et de l'Alberta, Don Getty (à droite). À l'arrière-plan, leurs collègues Joe Ghiz, de l'Île-du-Prince-Édouard et Gary Filmon, du Manitoba.

Au zénith de sa popularité

Barbara engagée jusqu'au cou dans le sauvetage du président

HOUSTON, Texas — George Bush n'a pas eu besoin de sacquer Dan Quayle, son infortuné coéquipier qui a trébuché sur « potato ». Sans changer son « ticket », il a trouvé son Al Gore. Elle s'appelle Barbara Bush.



Barbara Bush est une valeur sûre pour les républicains qui ont braqué tous leurs projecteurs sur elle, hier soir, à l'Astrodome. Depuis le début de la convention, les caméras vont la chercher à tout bout de

champ dans la loge présidentielle où elle trône comme une « Victoria » du siècle dernier.

Les Américains aiment Barbara. Faut dire que dans son rôle de « bonne grand-maman », et d'épouse dévouée, elle est parfaite et cadre admirablement bien avec les valeurs familiales tant exaltées à cette convention par les républicains. Elle est l'incarnation même de la famille.

Entourée de ses cinq enfants et 12 petits-enfants, Bar-

Suite A-2, Barbara...

Bush désigné candidat

HOUSTON (AFP) — Regonflés par une vive rhétorique anti-démocrate, les républicains ont désigné formellement George Bush comme leur candidat pour quatre ans de plus à la Maison-Blanche, hier soir à Houston (Texas), alors que le président sortant se disait prêt à « combat de sa vie ».

Pour aider à lancer M. Bush à l'assaut de son rival démocratique.

Suite A-2, Bush...



Le président George Bush et le vice-président Dan Quayle, accompagnés de leurs épouses Barbara et Marilyn, répondent aux applaudissements de la foule au centre des congrès George R. Brown.

Suites de la première page

Entente...

M. Bourassa a répété hier qu'il veut que les sénateurs québécois soient élus par l'Assemblée nationale, plutôt que par l'ensemble de la population, comme d'autres provinces le préféreraient.

L'élection indirecte devrait être rendue possible aux provinces qui le voudraient, a indiqué le premier ministre Mulroney qui insiste cependant que cela devra se faire dans le cadre fixé par une loi fédérale.

Le nouveau Parlement fédéral dessiné hier sera composé d'une Chambre des Communes de 337 députés, dont 93 du Québec, ce qui représente 27,6 % des sièges, et d'un Sénat d'une soixantaine de députés, soit six par provinces, un pour chacun des deux territoires et un nombre encore indéterminé de sénateurs autochtones.

Au total des deux chambres, la représentation du Québec friserait les 25 % mais pourra graduellement descendre jusqu'à un certain plancher, à mesure que diminuera le poids démographique du Québec au sein du Canada et aussi dans l'éventualité où de nouvelles provinces seraient créées et obtiendraient des sièges additionnels au Sénat.

Selon les prévisions démographiques actuelles, en l'an 2011, le Québec représenterait 23,5 % de la population canadienne et il détiendrait alors 26,3 % des sièges aux Communes.

« Mon objectif, c'est de protéger l'avenir du Québec », explique M. Bourassa à qui l'accord d'hier a tout au moins permis d'obtenir l'engagement que tous ses collègues consentiront à lui donner un veto sur des modifications ultérieures au Sénat, sinon sur la création de provinces.

La chambre haute réformée, qui ne sera pas en place avant au moins cinq ans, aura, « dans certains cas, des pouvoirs réels », a reconnu M. Bourassa qui avait indiqué jusque là qu'il n'accepterait un Sénat égal que s'il s'agissait d'un « Sénat cosmétique ».

Mais, explique maintenant le premier ministre québécois, ces pouvoirs réels sont limités. Ainsi, un vote de 50 % plus un des sénateurs permettrait de bloquer l'application d'une loi votée par les Communes pour imposer une nouvelle taxe sur les ressources naturelles.

Or, dit M. Bourassa, « le Québec n'a aucune objection à ce que le Sénat puisse bloquer des mesures qui pourraient affecter la taxation des richesses naturelles, puisque lui-même pourra en bénéficier. » Et quant au reste, la nouvelle Chambre haute ne pourra que bloquer certaines nominations, comme celle du gouverneur de la Banque du Canada.

Sur tous les autres projets de loi, le Sénat pourra ou bien retarder d'un mois leur application, ou bien forcer la tenue d'une séance conjointe du Sénat et des Communes, séance où la législation proposée serait soumise à un nouveau vote.

« Nous nous référons davantage à un Parlement fédéral où les deux éléments qui le composent vont travailler plus étroitement ensemble », explique en conséquence M. Bourassa qui a d'ailleurs bien tenté, mais en vain, d'obtenir que la garantie de 25 % de représentants québécois s'applique pour l'ensemble des deux chambres plutôt que pour les Communes seulement.

Pour le premier ministre de la Saskatchewan, M. Roy Romanow, il y a maintenant « de la lumière au bout du tunnel » tandis que son collègue Mike Harcourt, de Colombie-Britannique, souligne que l'accord sur le Sénat se situe dans « le cadre de l'entente du 7 juillet ».

L'Ontarien Bob Rae refuse de voir un « statut particulier » dans la garantie consentie au Québec quant à sa représentation aux Communes.

Enfin, plusieurs premiers ministres ont rappelé les délais nécessaires pour la ratification d'une éventuelle entente. M. Wells a notamment souligné qu'il faudrait sans doute un an pour procéder à Terre-Neuve. Quant à M. Bourassa, il a évité de s'engager à soumettre une entente éventuelle à un référendum qui aurait lieu dès l'automne.

Alerte...

scrutin et les modalités d'un référendum national, guère commun dans les mœurs politiques canadiennes. Le plus récent, à l'échelle du pays, remonte à 1942 et portait sur la conscription.

L'appareil électoral se modernise aussi. Un support informatique sera fourni au directeur de scrutin, dans chacune des circonscriptions, pour saisir toutes les données du recensement des électeurs.

Déjà, des liasses de documents, en vue entre autres de la confection de la liste électorale, ont été acheminées à chacune des circonscriptions et entreposées en attendant l'heure H.

« J'en ai reçu 50 caisses », signale M. Guy Tessier, directeur de scrutin dans la circonscription de Portneuf, qui comme d'autres de ses homologues, se dit en « stand by » à la demande expresse d'Élections Canada.

La date d'un scrutin est la prérogative du chef du gouvernement. La tenue d'un référendum dépendra de la capacité des chefs politiques du pays d'accorder suffisamment leurs violons pour exécuter en harmonie une nouvelle « tune » constitutionnelle.

Rodage au poil

Le directeur général des élections du Québec, M. Pierre-F. Côté, est fin prêt pour le déroulement d'un référendum selon les échéances prévues dans la loi 150. L'éventualité d'un scrutin provincial d'ici la fin de l'automne lui apparaît d'ailleurs improbable, « mais nous serons nous en mesure de changer rapidement de cap si la conjoncture politique l'exige ».

Les bureaux de 125 directeurs de scrutin sont loués depuis le 15 août jusqu'à la mi-novembre. Par mesure d'économies, mais aussi en fonction des hauts et des bas de l'évolution du dossier constitutionnel, l'ameublement et le personnel suivront plus tard.

La semaine dernière, les 125 directeurs et leurs adjoints ont suivi une séance de formation de quatre jours au Mont Sainte-Anne.

À moins d'amendements à la loi 150, l'échéance ultime pour cette consultation est le 26 octobre, ce qui implique que la question référendaire devrait être déposée à l'Assemblée nationale au plus tard le 9 septembre. La période référendaire commencerait alors le 27 septembre.

Les autres dates encore possibles pour cette consultation populaire, dont le résultat ne lie pas le gouvernement, sont les 13 et 19 octobre.

Barbara...

bara Bush a l'air d'un poster faisant la promotion de la famille. Va donc pour l'image maternelle. Mais « Bar » n'est pas une sirène. Ça, tout le monde le dit discrètement et elle est la première à le reconnaître. Se moquant de son allure, on l'aurait entendu dire : « Me voilà, avec mes cheveux gris, ma grosse face et ma corpulente carcasse ».

Aux côtés de George, mince et élégant malgré ses 68 ans, Barbara, d'un an sa cadette, est désassortie. On ne dirait pas sa compagne, mais sa mère. « Barbara est un amour. Elle est correcte, intelligente, avisée et délicate », dit Francis Grembowiec, une fervente républicaine, qui suit religieusement la convention. Mais dieu que j'aimerais pouvoir la débarrasser de ses horribles oripeaux et changer sa coiffure. Le couturier qui l'habille devrait être congédié ! »

Barbara Bush laisse entendre que son apparence est le dernier de ses soucis et que les fards et les rouges ne l'intéressent pas. « What you see is what you get », dit cette utilisatrice de Macintosh. Mais on ne la croit pas. « Elle a beau avoir l'air d'une matrone, elle est toujours bien mise et porte des vêtements de riches », fait observer Clifford Pugh du Houston Post.

« Son côté grand-maman, ce n'est qu'un aspect de sa personnalité,

rétorque Catherine C. Smyth qui la connaît personnellement depuis des années. Barbara Bush est une femme extraordinaire, brillante et astucieuse. Elle est 1000 % derrière son mari ».

Et ça ce n'est pas de la frime. « Toute sa vie, Barbara Bush a été en amour avec un seul homme. Elle l'a rencontré à un bal populaire un soir de décembre 1941. Elle avait 16 ans. Il en avait 17. Trois ans plus tard, en janvier 1945, elle abandonnait ses études pour épouser George », raconte Pugh.

Les Bush sont aujourd'hui mariés depuis 47 ans et Barbara dit aimer George comme au premier jour. « George est un homme généreux et je l'aime de tout mon cœur », a confié au Houston Post celle qui est maintenant engagée jusqu'au cou dans le sauvetage politique de George Bush.

Les mauvaises langues disent cependant que Barbara Bush n'est pas aussi douce et inoffensive que le veut son image. Dans son entourage, on la décrit comme à la fois incisive et amusante, combative et réconfortante, charmante et agressive. Mais son habileté fait l'unanimité. Tous s'accordent à dire qu'elle ne se laisse pas facilement piéger et que, dans les circonstances embarrassantes, elle sait toujours trouver les mots qu'il faut. La preuve la plus récente de son adresse est donnée par la façon dont elle a réglé la question de l'avortement prétendant que le sujet ne relevait pas du domaine politique.

La 35e première dame des États-Unis, cryptocoéquipière de George Bush, n'est pas une femme à glisser sur une pelure de « patate » comme Dan Quayle relégué dans son ombre. Mais elle a pitié. « Chaque fois que je m'assois devant mon ordinateur et que j'épelle mal un mot, a-t-elle ironisé dans son interview au Houston Post, je pense oh gosh, j'en ai de la veine que personne ne soit là ».

Avec Barbara dans la campagne, qu'il a déjà baptisée « Tempête d'octobre » en rappel de l'opération « Tempête du désert », dans le golfe Persique, George Bush va pouvoir mener contre son adversaire « la mère de toutes les batailles ».

Bush...

crate Bill Clinton, qui mène la course en tête à deux mois et demi de l'élection du 3 novembre, la convention républicaine abattait l'un des plus sûrs atouts du président, son épouse Barbara qui a usé de sa grande popularité pour convaincre les Américains de l'importance des valeurs familiales, l'un des thèmes dominant de la campagne républicaine.

Avant que le président américain n'accepte l'investiture du Grand Old Party ce soir dans un discours dont dépend en grande partie sa réélection, la troisième soirée de la convention de Houston appartenait hier aux femmes, force montante de la politique américaine.

Il y avait au programme des discours de Marilyn Quayle, l'épouse du

vice-président Dan Quayle, Lynn Martin, secrétaire au Travail — qui désignait officiellement M. Bush comme candidat avant que les délégations de chaque État et territoires n'annoncent leur accord — et Mary Fisher, une militante républicaine porteuse du virus du SIDA.

Marilyn Quayle s'en est pris au mouvement féministe qu'elle a accusé de miner les valeurs familiales. Les féministes, a-t-elle dit, sont déçues et toujours en colère parce qu'elles constatent que « les femmes ne veulent pas être libérées de leur rôle 'naturel' de femmes au foyer. » Elles s'est dit heureuse d'avoir délaissé sa carrière dans l'édition pour élever ses enfants et appuyer la carrière politique de son mari.

Tranchant sur le ton de la soirée, une ancienne collaboratrice du président Gerald Ford, Mme Mary Fisher, a demandé à la convention de « mettre fin au silence des républicains » sur le Sida. « Nous ne servons pas le président George Bush si nous célébrons la famille américaine mais ignorons le virus qui la détruit », a-t-elle ajouté.

Après une violente manifestation lundi soir, le SIDA a de nouveau perturbé hier la fête républicaine de Houston, où une demi-douzaine de manifestants armés de préservatifs ont interrompu un discours du président Bush pour protester contre sa politique en la matière. M. Bush s'est vivement défendu, exprimant sa « compassion » pour les victimes de la maladie.

Le président américain a profité de cette brève intervention pour accuser Bill Clinton de vouloir inconsidérément augmenter les impôts. Il a tenté de saper le soutien dont bénéficie son rival avec l'argument de la « confiance ». « Cette élection ne se joue pas seulement sur le changement (...) La confiance est importante », a-t-il dit, se déclarant certain qu'en définitive, les Américains leur accorderaient une nouvelle fois la leur.

« Nous allons nous lancer dans le combat de notre vie, un combat pour maintenir vivant le rêve américain. J'attends ce combat avec impatience. Je le sens dans mes veines », a-t-il déclaré, rappelant avec émotion à ses partisans qu'il effectuait à Houston son « dernier tour de piste » politique. S'il l'emporte le 3 novembre, les quatre prochaines années seront ses dernières au pouvoir.

Se voulant lui aussi candidat du changement malgré quatre ans de présidence et huit de vice-présidence, M. Bush a déjà joué sur ce registre cher aux Américains en cette année électorale en déclarant mardi à Houston qu'en cas de réélection, il « revivifierait » son gouvernement avec de « nombreux nouveaux visages ».

Ces déclarations ont suscité une floraison de spéculations sur les départs éventuels, notamment ceux de l'équipe économique de M. Bush et de son secrétaire au Logement Jack Kemp, un « reaganien » souvent critiqué du président et que la presse donnait partant. M. Bush a rassuré M. Kemp, lui affirmant que le cabinet faisait du bon travail et la Maison Blanche a souligné que si changements il y avait, ils n'étaient pas imminents.



tailleur gansé velours

c'est le subtil mélange des textures, l'éclat

du velours sur la flanelle de laine. un tailleur exclusif,

indispensable cet automne en rouge, marine, gris

ou motif pied-de-poule noir et blanc. 199.95, tailleurs contemporaine®.

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

6/49

9-10-21-28-30-41

(complémentaire)

1

EXTRA

667903

LA QUOTIDIENNE

tirage du 19-08-1992

2-7-2

4-8-7-7

LA TROIS

LE SOLEIL

Israël prêt à entamer un dialogue avec les Syriens

JÉRUSALEM (AFP) — Le chef de la diplomatie israélienne, M. Shimon Peres, a affirmé hier que son pays était prêt à négocier sur la base des résolutions des Nations unies 242 et 338 qui stipulent la paix et la restitution des territoires occupés.

« Israël est engagé dans ces négociations par les résolutions 242 et 338 des Nations unies », a-t-il affirmé lors d'une conférence de presse à Jérusalem, peu avant son départ pour Moscou.

L'ancien premier ministre israélien Yitzhak Shamir estimait que l'État hébreu n'avait plus à faire de concessions territoriales, car il avait rempli ses obligations en rendant le Sinai, qui représente par sa superficie plus de 80 % des territoires conquis en 1967. Il s'appuyait sur la version anglaise de la résolution 242 qui parle de « retrait de territoires » alors que la version française fait état de « retrait des territoires ».

Le ministre israélien des Affaires étrangères a indiqué que son pays était « intéressé à entamer un dialogue sérieux avec les Syriens. Nous voulons parler affaires. La question est de savoir si Damas va se diriger vers une solution ou revenir à ses vieux réflexes », a-t-il dit.

« Nous n'allons pas prendre l'initiative de soulever la question de l'avenir du plateau du Golan, mais nous ne pouvons pas empêcher les Syriens de le faire », a-t-il ajouté. Le Golan a été conquis par Israël en 1967 et annexé en 1981.

Concernant les négociations avec les Palestiniens, il a affirmé : « S'ils sont d'accord sur le fait que nous discutons d'autonomie et pas d'indépendance alors il n'y aura pas de problème. »

M. Peres a indiqué que son pays ne boycotterait pas les négociations multilatérales qui doivent reprendre en septembre et accepterait de négocier avec des Palestiniens de la diaspora, mais pas avec des représentants de l'OLP ou des habitants de Jérusalem-est.

En mai, l'État hébreu avait refusé de participer à deux des cinq commissions en raison de la présence de Palestiniens de l'extérieur.

Shimon Peres est arrivé hier soir à Moscou pour une visite officielle en Russie. Il s'agit de la première visite d'un dirigeant israélien dans l'ex-Union soviétique depuis la création de l'État d'Israël.

Au cours de sa visite, M. Peres doit s'entretenir avec son homologue russe Andreï Kozyrev, ainsi qu'avec le vice-président Alexandre Routskoï et le premier ministre en exercice Egor Gaidar.

Anchorage : le volcan Spurr entre en activité

ANCHORAGE (AFP et LE SOLEIL)

— L'aéroport international d'Anchorage a été fermé après l'éruption, dans la nuit de mardi, du volcan Spurr, situé à 130 km à l'ouest de la capitale de l'Alaska.

Le Mont Spurr est entré en activité mardi, pour la deuxième fois cet été, après 39 ans d'accalmie, projetant un nuage de cendres à 15 km d'altitude qui a obscurci le ciel et a commencé hier à couvrir d'une couche de cendres la capitale de l'Alaska.

Les autorités locales ont fermé l'aéroport international d'Anchorage ainsi que des aéroports de moindre importance et conseillé aux habitants ayant des problèmes respiratoires de ne pas sortir. Les avions ont reçu pour consigne de ne pas s'approcher à moins de 40 km du volcan.

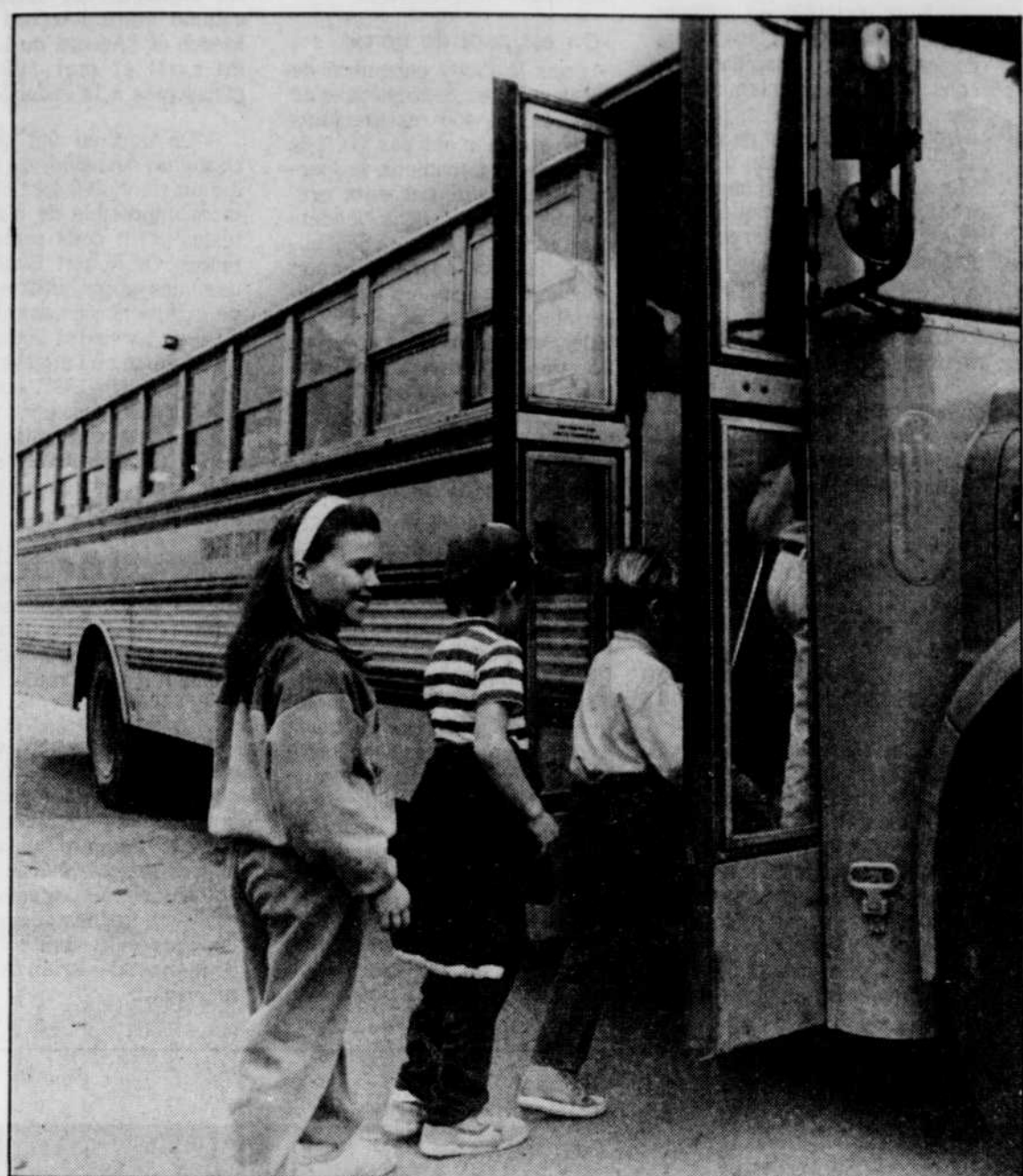
L'éruption de mardi a duré quatre heures. Elle a été de magnitude modérée, selon l'Observatoire volcanologique de l'Alaska.

Les pilotes canadiens ont été avertis par les services météorologiques de Whitehorse de surveiller la situation. Selon M. Gilbert Fillion, de Météo Canada à Québec, la circulation des courants à haute altitude en Alaska et sur la côte du Pacifique mettrait le nuage de cendres volcaniques quelque part à 500 km à l'ouest de Vancouver, à 8 h ce matin, heure de Québec.

Le déplacement de l'air dans la stratosphère se fait à une vitesse variant entre 83 et 110 kilomètres à l'heure. Il est impossible présentement de prédire la direction que prendra le nuage et le taux de dispersion des aérosols. On sait que le Pinatubo a déjà causé un refroidissement de la stratosphère de un à deux degrés.

Transport scolaire dans la région de Québec

Sécurité accrue sans brigadier adulte



Les commissions scolaires locales croient que l'élimination des traversées devant les autobus est la mesure la plus efficace pour le moment.

Les CS récalcitrantes auront affaire au coroner Bouliane

QUÉBEC — Même si la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) vient de prendre une initiative qui va au-delà de ses espérances, le coroner Marc-André Bouliane ne lâchera pas prise afin d'inciter les commissions scolaires « récalcitrantes » à faire davantage pour encadrer de façon sécuritaire le transport d'écoliers.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

Lors de la reprise des audiences de son enquête, le 5 octobre, au palais de justice de Montréal, le coroner Bouliane entend convoquer des représentants des quelque 120 commissions scolaires qui, début juillet, étaient venues lui faire « des promesses » pour éviter que des élèves de 5 à 8 ans aient à traverser seuls devant l'autobus, plusieurs fois par jour. Seulement une vingtaine de commissions scolaires avaient, à la suite de leurs explications, trouvé grâce aux yeux du bouillant coroner.

Me Bouliane ignore encore toutefois s'il assignera le directeur général ou le régisseur du transport de chaque commission scolaire visée. Il n'écartera pas la possibilité qu'une entente soit conclue avec la Fédération des commissions scolaires du Québec afin de permettre à sa présidente, Diane Drouin, de venir représenter le groupe.

Au cours de ces quatre ou cinq jours d'audiences, seront également entendus le président de la Fédération des comités de parents, Gerry Stornach, et le président de la Commission de la protection des droits de la jeunesse, Kevin Saville. Me Bouliane jongle finalement avec l'idée d'entendre le premier ministre Bourassa lui-même si le rapport interministériel sur le transport scolaire n'a pas été rendu public d'ici là.

La décision de la CECM, la plus importante commission scolaire du Québec, de placer des brigadiers adultes dans chaque autobus d'écoliers à compter du 31 août, a évidemment ravi le coroner Bouliane. « Je n'en attendais pas tant, lance-t-il. Mes directives concernaient principalement les enfants de 5 à 8 ans, mais en plus des brigadiers adultes, ils ont décidé de réviser les parcours et d'appliquer la méthode californienne pour le transport des élèves handicapés. » Le ministère des

Transports a indiqué toutefois hier qu'il n'avait pas encore reçu de demande officielle de la CECM pour implanter son projet.

« Ça ne veut pas dire qu'il n'arrivera plus rien sur les parcours de la CECM, mais ce qui risque d'arriver répondra davantage à la définition d'un véritable accident », soutient le coroner.

Effervescence

Me Bouliane sent que son enquête n'a pas été qu'un coup d'épée dans l'eau, malgré ce qu'on pu en dire ses détracteurs. Dans chaque commission scolaire, à quelques jours de la rentrée, « ça bouge un peu partout, il y a une certaine d'effervescence » en matière de transport scolaire.

Incitera-t-il toujours les parents d'élèves de 5 à 8 ans à garder leurs enfants à la maison à la rentrée scolaire si rien de concret n'est fait à certains endroits ? Me Bouliane se fait hésitant, mais souligne qu'il donnera une chance au courage. « Mais il est bien clair que s'il reste encore 150 000 enfants qui auront à traverser sans surveillance devant leur autobus, je vais demander aux parents et aux chauffeurs de prendre leurs responsabilités. »

QUÉBEC — Les dix commissions scolaires de l'agglomération urbaine de Québec intensifieront les mesures pour améliorer la sécurité du transport scolaire lors la rentrée d'automne, mais aucune d'entre elles ne suivra, pour le moment, l'exemple de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) en mettant des brigadiers adultes pour accompagner les écoliers à l'intérieur des autobus.

par VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

Le coût de cette mesure d'accompagnement apparaît exorbitant pour la plupart des commissions scolaires. On sait qu'à la CECM, il en coûtera 1,5 million \$ annuellement pour doter chaque autobus d'un accompagnateur adulte.

Les commissions scolaires locales croient que l'élimination des traversées devant les autobus est la mesure la plus efficace pour le moment. Mais la plupart ont mis sur pied des comités ad hoc de sécurité qui étudieront toutes les mesures, y compris celle d'accompagnateurs adultes.

Voici où en est rendu le dossier de la sécurité du transport scolaire dans les dix commissions scolaires de la région :

À la commission scolaire des Chutes-de-la-Chaudière, 7400 écoliers sont transportés quotidiennement. Les mesures de sécurité préconisées portent principalement sur l'information aux élèves et la formation des conducteurs. Il y a eu instauration dans la plupart des municipalités de points d'embarquement et de débarquement fixes. Un certain nombre de parcours ou portion de parcours ont été aménagés afin que les enfants n'aient pas à traverser devant l'autobus. Tous les autobus d'écoliers sont équipés du panneau d'arrêt rétractable. La commission scolaire affirme ne pas disposer de budget pour payer des accompagnateurs adultes à bord des véhicules.

À la commission scolaire Des Découvreurs, on assure le transport de 6500 enfants, matin et soir. Les traversées devant les autobus ont pratiquement toutes été éliminées. On entend sensibiliser davantage les transporteurs et le personnel enseignant aux questions de sécurité. La commission scolaire trouve qu'il est trop tôt pour envisager l'engagement de brigadiers adultes dans les autobus.

La nouvelle commission scolaire intégrée de l'Élan, Bellechasse, Pointe-Lévy, transportera quotidiennement 10 000 écoliers. La question de la sécurité sera étudiée par un comité au cours de l'année. Entretemps, on favorise les points d'embarquement et de débarquement fixes.

À la commission scolaire de Charlesbourg, où 3200 enfants utilisent les autobus d'écoliers chaque jour, les circuits ont été redéfinis dans le but d'éliminer le plus possible les traversées devant l'autobus. Le pourcentage d'écoliers qui devaient traverser la rue étaient de 30 % l'an dernier ; il ne sera plus que de 5 % cette année. La commis-

sion scolaire étudiera en cours d'année la possibilité de placer des accompagnateurs à l'intérieur des véhicules.

La commission scolaire Des Îlets, où 6000 enfants sont transportés par autobus, a pris les mêmes mesures que Charlesbourg.

À la commission scolaire Jeune-Lorette, on transporte quotidiennement 14 500 enfants. Il n'est pas questions d'installer de brigadiers à l'intérieur des autobus. Les circuits prévoient déjà l'élimination de la plupart des traversées devant l'autobus. Un comité se penchera sur la question en cours d'année pour améliorer, si nécessaire, la sécurité du transport scolaire.

La commission scolaire Ancienne-Lorette-Montcalm, offre le transport à 5000 écoliers. À cet endroit, il n'y aura pas de mesures spéciales prises dans l'immédiat. Un comité sur la sécurité sera formé.

À la commission scolaire Beauport, où 6200 enfants utilisent l'autobus, plusieurs mesures de sécurité ont été prises au cours des dernières années. Entre autres, depuis deux ans, la commission scolaire expérimente la formule de l'intervenant dans les autobus, en collaboration étroite avec les directions d'écoles. De plus, elle organise des cours pour les conducteurs. Tous les véhicules sont munis de radio de communication, d'un bras d'arrêt, et le tiers sont des véhicules « à nez plat ».

La commission scolaire des Chutes-Montmorency (compre- nant maintenant celle de la Côte-de-Beaupré) reprendra en cours d'année l'analyse complète des mesures de sécurité dans le transport scolaire. Elle transporte quotidiennement 5500 écoliers, et plusieurs circuits sont organisés pour éliminer les traversées devant les autobus.

Enfin, le comité exécutif de la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ), qui ne transporte que 700 enfants quotidiennement, doit prendre connaissance aujourd'hui du rapport du comité du transport, qui étudie depuis juin les questions de sécurité. Son mandat touchait les points des traversées devant les autobus et les circuits dangereux.

Par ailleurs, la présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec, Mme Diane Drouin, a déclaré, hier, que, dans l'éventualité où la seule conclusion de l'enquête Bouliane sur le transport scolaire serait la présence de brigadiers adultes dans les autobus, le gouvernement devra faire sa part pour financer une telle opération.

Le permis de CHRC renouvelé pour quatre ans

QUÉBEC — La station CHRC a reçu hier une bénédiction pour quatre ans. C'est en effet pour la période du 1er septembre 1992 au 31 août 1996 que son permis a été renouvelé par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) qui, du même souffle, l'a délestée des quatre conditions contraignantes auxquelles elle était assujettie d'une année à l'autre depuis 1990.

par LISE LACHANCE
LE SOLEIL

Une victoire. Voilà comment le copropriétaire et directeur général de CHRC, Me Jacques Duhamel, ainsi que le président du syndicat des employés, M. Paul Ouellet, et le bouillant procureur de la station, Me Guy Bertrand, ont accueilli hier la décision du CRTC.

« C'est une très grande victoire car, depuis trois ans, nous devions renouveler notre demande de permis d'exploitation chaque année, ce qui obligeait

CHRC à engager des avocats et des firmes comptables. Dès qu'un permis était obtenu, il fallait pratiquement recommencer le processus pour l'année suivante. Cet exercice coûtait une fortune. Nous demandions sept ans mais pensions en obtenir trois. Quatre, c'est une excellente nouvelle », a déclaré au SOLEIL Me Guy Bertrand. Sans compter, a-t-il ajouté, que les quatre conditions imposées étaient agaçantes, sinon humiliantes. C'était le cas entre autres, a-t-il noté, du message quotidien précédant la tribune téléphonique d'André Arthur.

Me Duhamel n'hésite pas à dire que la décision du CRTC « va apporter une stabilité financière à l'entreprise ». Interrogé à ce propos par LE SOLEIL, le copropriétaire et directeur général n'a pas voulu donner de chiffres sur le coût des demandes annuelles des permis auquel CHRC a dû faire face, mais a-t-il précisé, « c'était dans les six chiffres ». L'homme d'affaires estime que sa station est maintenant sur le même pied que les autres et il s'en réjouit.

Quant au président du syndicat de 50 membres (temps plein et temps partiel), M. Paul Ouellet, il se dit très heureux que, d'une part, le permis ait été renouvelé pour quatre ans et que, d'autre part, il ne soit assorti d'aucune condition. Il a été impossible de joindre M. Arthur pour obtenir ses commentaires.

Les conditions

Les quatre conditions auxquelles CHRC était assujettie depuis 1990 à la suite de ses démêlés avec plusieurs têtes d'affiches de la région de Québec dont le pdg du SOLEIL, Me Robert Normand, la mairesse de Sillery, Mme Margaret Delisle, le président de la Communauté urbaine, M. Michel Rivard, en plus de la Sûreté du Québec, étaient les suivantes :

- La conservation des rubans-témoins de ses émissions, pendant six mois.
- La communication au CRTC des jugements ou règlements hors cours concernant les poursuites entamées par les personnes mentionnées plus haut.
- L'envoi des lignes directrices de la station aux auditeurs qui le demandent.
- La diffusion d'un message avant chaque tribune télépho-

nique d'André Arthur, le matin.

Le CRTC reconnaît que la station québécoise a honoré ces diverses conditions. Il ajoute qu'il accorde « un poids particulier à l'engagement sans équivoque » pris par CHRC, lors des audiences de mai dernier, concernant le respect de toute personne dont il est question sur les ondes, selon les égards élémentaires qui sont la norme dans une société libre et démocratique. Il s'agit là, précise le conseil, d'une exigence extrêmement importante, même si l'organisme place la liberté d'expression au premier rang de ses préoccupations.

Au cours des audiences du CRTC, la station du chemin Sainte-Foy avait insisté sur ses efforts en information. Un domaine auquel elle consacre un budget annuel de 750 000 \$, sans compter les 430 000 \$ alloués à l'information sportive.

LA CONFÉRENCES DES 17

Une calculatrice a peut-être sauvé le pays

OTTAWA — Un peu avant 14 h hier, entre le « potage au fumet de crustacés » et la « longe de veau aux oignons pelés et au jus de thym », un maître d'hôtel en gants blancs distribue une liste de chiffres tout droit sortie de l'ordinateur fédéral. Les 20 hommes et les deux femmes réunis dans l'élégante salle à manger du neuvième étage au ministère des Affaires extérieures sortent des calculatrices de poche et se mettent à griffonner des pourcentages. La pluie au dehors cesse de battre les grandes baies vitrées et un rayon de soleil vient jouer dans les verres de cristal où on n'a servi que de l'eau. Ce mercredi 19 août, à 14 h, le Canada fut peut-être sauvé.

par MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

Un déjeuner de six heures, qui tenait autant de l'improvisation que du débat politique, s'est terminé par une entente « unanime » sur le volet le plus difficile de la réforme constitutionnelle, la réforme du Sénat. Mais les invités de Brian Mulroney ont bien failli ne pas se rendre jusqu'à la « tarte aux sablés »...

Comme la veille, la discussion est intense, Robert Bourassa agace de plus en plus ses collègues, et Brian Mulroney s'impatiente. Dans la formule envisagée, de huit sénateurs par province et trois députés québécois de plus, le poids relatif du Québec au sein du Parlement (Sénat et Chambre des Communes) tombe de 24,8 à 23,5 %. Un « détail » pour beaucoup.

Mais le premier ministre du Québec explique longuement l'importance symbolique de protéger le poids politique du Qué-

bec. Il brandit des projections, « catastrophiques » selon l'Ontario, suggérant que le poids démographique de sa province pourrait tomber à 18 % dans 50 ans. (En fait, selon Statistique Canada, le Québec représentera encore 23 % de la population canadienne en l'an 2011. Au delà d'un tel horizon, les prévisions n'ont guère de valeur.)

« Tu ne vas quand même pas refuser une entente pour un petit point de pourcentage », lance un Bob Rae d'autant plus excédé que sa propre province a toujours été sous-représentée au Parlement. « Bourassa ne bouge pas là dessus, explique Roy Romanow, et l'atmosphère est de plus en plus lourde. »

C'est alors que quelque brillant mathématicien parmi les 500 experts qui entourent à Ottawa les 17 chefs de délégation, pense que plus les délégations provinciales au Sénat sont petites, plus le poids relatif des Communes augmente. À coups de projections, l'ordinateur donne enfin la réponse : « À six sé-

nateurs par province, ça tombe pile ! ». Le Québec conserve exactement, « et pour l'éternité », 24,8 % des parlementaires.

« Pour une fois, ce ne sont pas les avocats mais les experts en calcul de probabilités qui conseillent les premiers ministres », blague un ministre. « Qu'est-ce que tu en penses ? » lance Robert Bourassa à Ovide Mercredi. « Je n'ai jamais été très fort en mathématiques », répond le chef des Premières nations.

Le climat, autour de la table, vient de changer. « Pour la première fois, confie un premier ministre, on a senti que Mulroney et Bourassa croient à la possibilité d'en arriver à une entente et la machine se met enfin à tourner. »

Mais Brian Mulroney n'est pas encore au bout de ses peines. Les projections démographiques distribuées à la table inquiètent sérieusement Bob Rae, Michael Harcourt et Don Getty, situation d'autant plus délicate qu'ils gouvernent les seules provinces qui contribuent à la péréquation vers les provinces moins riches. Car quand on a accordé un « plancher » de députés et sénateurs aux plus petites provinces, et qu'on a garanti 25 % des parlementaires fédéraux au Québec, la tarte n'est plus assez grosse pour les trois provinces qui représente-

ront bientôt les deux tiers de la population du Canada. La formule de redistribution des sièges aux Communes, obligatoire tous les dix ans, n'est d'ailleurs pas encore établie.

« On est parti de rien »

Dans le lobby encombré de fils électriques, de trépieds et de caméras, les 466 représentants de la presse n'ont pas vu, pas plus que les Canadiens, le spectacle étrange de ces onze premiers ministres, deux leaders des Territoires, quatre chefs autochtones, Joe Clark et Benoît Bouchard, le greffier Paul Tellier et sa collègue aux Relations fédérales provinciales, Jocelyne Bourgon, de même que le secrétaire des provinces, Ken Macdonald (Colombie-Britannique), se lancer dans d'étranges règles de trois et s'inquiéter de croissance démographique jusqu'en l'an 2042.

Car, comme le disait Roy Romanow, ces négociations ressemblent au conte d'« Alice au pays des merveilles ». Depuis plusieurs semaines que Robert Bourassa insiste sur la nécessité de combler son « déficit démographique », personne à Ottawa ni dans les provinces n'a pensé à vérifier, sur sa calculatrice de poche, la formule inventée à la hâte hier, pendant que ces « pères de la Confédération » entamaient un déjeuner qui faillit bien être leur dernier.

« Il y a pire, de confier Roy Romanow, aucun texte juridique n'a encore été rédigé. » De-

puis le soi-disant accord du 7 juillet en effet, et les « réserves » de Brian Mulroney lui-même, toute la machine fédérale s'est mise au neutre. On a ainsi perdu six semaines qui auraient dû, comme entre l'Accord du lac Meech et l'Accord du Langevin en avril et mai 1990, être consacrées à la rédaction.

« On part en fait de zéro » confie un conseiller de Bob Rae qui prévient qu'il sera physiquement impossible de rédiger les textes avant deux semaines au moins. Or Robert Bourassa, et quelques autres, affirment qu'ils ne signeront rien avant d'avoir vu tous les textes légaux, ceux qui, comme au Langevin dans la nuit du 3 juin 1987, ont effectivement créé le plus de problèmes. L'Accord d'hier, sur le Sénat, tient en deux pages format légal écrites en langage télégraphique.

Comment, et sur quels textes, Robert Bourassa pourra-t-il mettre sa Commission parlementaire et l'Assemblée nationale au travail ? C'est une question à laquelle il n'a pas voulu répondre hier.

Mais l'atmosphère est tellement bonne en ce « mercredi » d'août que tous les participants ont voulu autographier le menu d'Ovide ! Aujourd'hui, alors que la Conférence aborde le volet autochtone, les avocats remplacent les mathématiciens. Cela explique sans doute l'extrême prudence de Brian Mulroney hier soir...



Brian Mulroney semblait préoccupé à son arrivée à la conférence.

Bourassa a épuisé son pouvoir de négociation, dit Brassard

QUÉBEC — Non seulement l'entente provisoire sur le Sénat constitue un recul « inacceptable » pour le Québec, mais le premier ministre Bourassa y a « épuisé en quelques heures » son pouvoir de négociation, déplorait hier soir le critique constitutionnel du Parti québécois, Jacques Brassard.

par GILLES BOVIN
LE SOLEIL

« Il est évident que le premier ministre a reculé et s'est comporté en mauvais maquignon », en donnant son aval à un Sénat triple-E « à l'encontre de l'opinion unanime des Québécois », estime M. Brassard qui souligne que le Québec se retrouve ainsi « une province comme les autres dans une institution fédérale ».

Pour le critique péquiste la garantie d'un seuil de représentation de 25 % de la députation aux Communes n'est qu'une tentative de « camoufler et maquiller ce recul ». M. Brassard rappelle que le Québec dispose déjà, depuis au moins 50 ans, du quart des députés aux Communes.

« Comme efficacité de protection (des intérêts du Québec), on a vu mieux », tranche le député de Lac-Saint-Jean en soulignant que cette représentation québécoise aux Communes n'a pas empêché le rapatriement unilatéral de la constitution en 1982 ou l'adoption de lois récentes (en environnement, éducation, communications) auxquelles le Québec s'opposait.

Pour M. Brassard, il ne fait pas de doute que le Sénat qui résultera de cette entente sera effectivement « efficace ». Il prévoit même que le vote des sénateurs deviendra « crucial » dans l'hypothèse d'un gouvernement minoritaire ou faiblement majoritaire. Le vote des sénateurs pourrait alors entraîner le rejet d'un projet de loi des Communes et « paralyser l'initiative législative » du gouvernement fédéral. D'autant plus que ce Sénat se sentira plus légitime et « ne se gênera donc pas pour exercer ses pouvoirs ».

Un Sénat efficace qui pourrait également être dangereux pour le Québec en matière de ressources naturelles. « Avec nos 9 % de sénateurs, quel serait notre pouvoir réel » pour empêcher l'imposition d'une taxe sur les exportations d'électricité ? s'interroge M. Brassard.

Le recul de M. Bourassa sur la question du Sénat « augure mal » pour le reste de la négociation constitutionnelle, craint le critique péquiste. Une inquiétude d'autant plus grande que M. Brassard dit avoir senti dans les déclarations des premiers ministres des provinces anglophones que leur « réserve de concessions est épuisée. Ils n'en feront plus sur les autochtones, le partage des pouvoirs, etc. »

Macintosh. Ou l'art de brancher un enfant sur son avenir.



Chez Apple, nous croyons que la majorité des jeunes possèdent un énorme potentiel.

Et nous avons aussi la conviction que, de tous les ordinateurs que vous puissiez leur acheter, aucun ne saurait allumer ce potentiel mieux qu'un Macintosh.

Macintosh favorise l'interaction avec l'enfant, et sur une base purement intuitive. L'ordinateur pense comme lui. Il a le même langage. Il travaille à son rythme et à sa manière. Et il encourage les jeunes à étudier sans pour autant les intimider avec l'informatique traditionnelle et tout son charabia.

Que votre enfant soit âgé de 9 ans ou de 19 ans, il existe un ensemble ordinateur avec imprimante Macintosh conçu pour enflammer son imagination... sans brûler votre portefeuille!

Par exemple, vous pourriez mettre la main sur un Macintosh Classic™ avec 2 méga-octets de mémoire vive, un disque rigide d'une capacité de 40 méga-octets de mémoire interne, accompagné d'une imprimante à jet d'encre Apple StyleWriter™... le tout pour seulement 1 499 \$!

Ou vous pourriez faire l'acquisition du tout nouveau et fantastique Macintosh LCII modulaire, avec 4 méga-octets de mémoire vive, un disque rigide de 40 méga-octets de mémoire interne, un écran couleur de 12 po Macintosh RGB, ainsi qu'une imprimante StyleWriter... pour seulement 2 499 \$!

Il y a aussi l'extraordinaire bloc-notes Macintosh PowerBook™ 100 4/40, avec 4 méga-octets de mémoire vive et un disque rigide de 40 méga-octets de mémoire interne, qui ne vous revient qu'à 1 799 \$!

Voilà quelques exemples des économies remarquables que vous pourriez réaliser sur des ensembles d'équipement et de logiciels, pendant l'offre Mon Mac d'école, jusqu'au 27 septembre 1992.

Et pourquoi ne pas profiter du Programme de financement Apple permettant des versements mensuels peu élevés. Une mise initiale de seulement 20% du montant total, payée sur votre carte Visa ou MasterCard, vous y rendra admissible chez les concessionnaires participants.

Pour connaître le concessionnaire autorisé Apple Canada le plus près, composez le 1 800 665-2775, poste 620, et profitez du pouvoir d'Apple pour brancher votre enfant sur son avenir.



Le pouvoir d'aller plus loin.

*Ces économies sont basées sur les prix de détail conseillés par le fabricant. Les prix de vente peuvent varier. Les concessionnaires peuvent vendre à prix moindres. Cette offre est valable jusqu'à épuisement des stocks. Les services financiers sont offerts par la firme Commodity Financial Services Inc. Apple et le logo Apple sont des marques déposées d'Apple Computer, Inc. Macintosh, PowerBook et StyleWriter sont des marques de commerce d'Apple Computer, Inc. Apple Computer, Inc. est un usage inscrit de la marque déposée Classic.

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:

58994787

Si non, composez sans frais, le

1-800-563-8688

Plus de

3 500 points

offerts cette semaine dans LE SOLEIL

CLUB Multi points

Robert Bourassa met sérieusement en doute les résultats du sondage CROP

Les libéraux soutiennent être nez à nez avec le PQ

QUÉBEC — Alors que les libéraux de Robert Bourassa mettaient sérieusement en doute hier les résultats du sondage CROP-La Presse accordant une avance sans précédent de 22 points au Parti québécois, les péquistes soutenaient y voir une confirmation des « tendances » décelées dans leurs propres sondages.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

« Il y a une demi-douzaine de sondages qui ont été publiés ces jours-ci. Il y en a qui nous mettaient en avance. Il y en a qui nous mettaient quelques points en arrière », commentait hier le premier ministre Bourassa à son arrivée à la rencontre des premiers ministres à Ottawa.

Le chef libéral soutient qu'un sondage réalisé pour le PLQ par une « firme très reconnue », et terminé mardi, indiquait que les deux partis « étaient nez à nez ». CROP soutient plutôt que les péquistes ont pris une avance presque insurmontable avec 56 % des intentions de vote contre 34 % pour les libéraux.

M. Bourassa fait également ressortir que le sondage du Groupe Léger et Léger, publié mardi, faisait état d'un taux de satisfaction de 41 % alors que CROP le situe à 26 %. Dans le sondage réalisé pour le PLQ, on fait état d'un taux de satisfaction de 39 %.

Le premier ministre souligne que le même sondage (CROP) montrait que 47 % des Québécois

sont d'accord avec sa décision de négocier à 17. Loin de se laisser déprimer par ce sondage, le premier ministre préfère conclure que « ça ne va pas si mal » si l'on fait la moyenne de la « demi-douzaine de sondages » réalisés depuis quelques jours.

Même son de cloche au bureau du ministre responsable de l'organisation politique du PLQ, Marc-Yvan Côté qui soutient que le sondage CROP n'est « pas très sérieux » et ne correspond pas aux sondages internes du parti.

Tendances confirmées

Pour le whip du Parti québécois, Jacques Brassard, « il faut être effronté » pour prétendre comme l'a fait M. Bourassa que les derniers sondages ne lui sont pas défavorables.

Selon lui, le sondage CROP « confirme les tendances photographiées dans nos propres sondages ». Le député de Lac-Saint-Jean admet cependant que les scores obtenus par CROP sont « un peu plus forts » que ceux constatés par l'expert en sondage du PQ, Michel Lepage, mais il dit

y voir « une tendance qui existe depuis un bon moment » et qui suffirait à assurer « un balayage électoral ».

Le taux d'insatisfaction (64 %) « très très fort » décelé par la maison de sondage rejoint, selon lui, « l'insatisfaction profonde qu'on constate dans la population dans nos circonscriptions ». Elle a l'impression que le gouvernement est « impuissant, inapte à régler les graves problèmes vécus par la population », soutient M. Brassard qui conclut qu'il sera « bien difficile » de changer cette perception.

M. Brassard calcule que cette insatisfaction ne tient pas uniquement à l'évolution du dossier constitutionnel mais qu'elle est « vraiment globale » et porte tout autant sur les « performances économiques lamentables du gouvernement ».

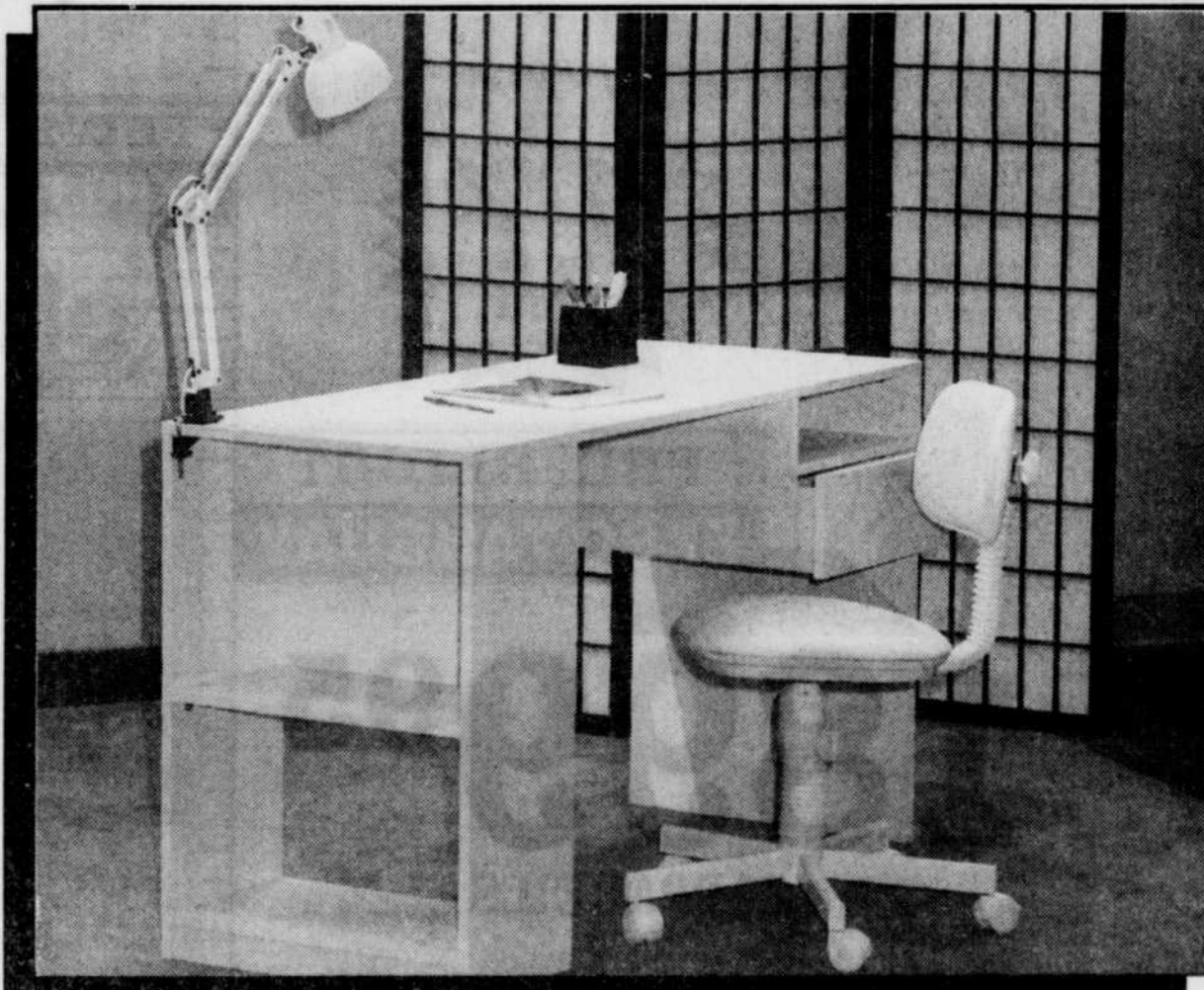


Robert Bourassa a quitté la salle de réunion pour discuter avec ses conseillers. L'histoire ne dit pas si le groupe a parlé sondage ou constitution.

LE GRAND SOLDE SEMI-ANNUEL

29\$ PUPITRE
CHAISE
LAMPE
Achat minimum 999 \$

50 PREMIERS CLIENTS



Tout pour l'étudiant, En mélamine blanche, finition bois, une table de travail fonctionnelle avec bibliothèque intégrée, une lampe orientable pour un éclairage adéquat et une chaise ajustable sur roulettes.

Un seul ensemble par client.

AUCUN PAIEMENT AVANT AOÛT 1993*

*Conditionnel à l'approbation du crédit-Acompte 30%-Intérêt à compter du 12 août 1993 sur solde dû.

Participez à notre grand tirage

"GAGNEZ LES MEUBLES DE VOS RÊVES"

VALEUR 10 000 \$

Aucun achat requis, voir détails en magasin

LA GALERIE DU MEUBLE

5 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

■ CONTEMPORAIN
18, rue Courcellette
Tél.: 681-0171

▲ CLASSIQUE
1215, boul. Charest O.
Tél.: 681-0171

◆ ROCHE BOBOIS
9, rue Courcellette
Tél.: 681-4101

● CUIR NO 1
2960, boul. Laurier
Tél.: 681-0171

■ SOFA DESIGN
10, rue Courcellette
Tél.: 681-2302

Pour les clients de l'extérieur: 1-800-463-2277

GRATUIT: SERVICE DE DÉCORATION

S'estimant mal cité

Chrétien publie la lettre écrite au premier ministre

OTTAWA — Alors que tous les yeux étaient tournés vers les premiers ministres réunis pour une deuxième journée de négociations sur la constitution, le chef libéral Jean Chrétien a quand même trouvé le moyen hier de mettre son grain de sel.

par MANON CORNELLIER
de la Presse canadienne

Alors que son caucus se réunissait pour la seconde fois cet été, il a rendu publique une lettre qu'il avait fait parvenir lundi au premier ministre Mulroney afin de lui souhaiter bonne chance et lui rappeler le minimum requis pour obtenir l'appui du PLC.

Comme il l'a répété depuis le printemps 1991, le chef libéral a encore demandé la tenue d'un référendum national pour entériner tout accord. « Comme la constitution appartient au peuple, le Parti libéral est d'avis que l'accord doit être soumis à un référendum national », écrit-il.

Mardi, à l'issue de la première journée de négociations constitutionnelles, M. Mulroney avait paraphrasé la lettre de M. Chrétien. S'estimant mal cité, M. Chrétien a

voulu dissiper tout malentendu en publiant sa lettre.

Il y recommande au premier ministre Mulroney de « ne pas succomber à la tentation de vouloir répondre à toutes les doléances sociales, politiques et économiques ».

Au sujet du Sénat, il rappelle à M. Mulroney la place traditionnelle des francophones au sein de cette institution. « La réforme du Sénat n'encouragera pas l'unité canadienne si elle amoindrit le rôle des francophones au Parlement. Il faut donc un Sénat élu, plus égal et plus efficace, qui n'amoindrira pas le rôle des francophones au Parlement », poursuit-il.

M. Chrétien a refusé de commenter les négociations constitutionnelles en cours. Mais dans sa lettre, il établit clairement qu'il tient à ce que les communications et l'environnement demeurent aussi des juridictions fédérales.

■ Décès de l'ex-ministre McIlraith

OTTAWA (PC) — L'ex-député et ministre libéral George McIlraith est décédé hier à son domicile. Il était âgé de 84 ans. M. McIlraith a siégé à la Chambre des Communes de 1940 à 1972. Son organisation politique légendaire lui a permis de se faire élire dix fois, indépendamment des suffrages que recueillaient les autres candidats de son parti. Nommé au Sénat en 1972, il y a siégé jusqu'à sa retraite, en 1983, à l'âge de 75 ans. Né à Lanark, en Ontario, en 1908, il a été avocat avant d'entrer aux Communes. Il a travaillé comme adjoint parlementaire de plusieurs ministres avant l'élection des conservateurs, en 1957. En 1963, au retour des libéraux au gouvernement, il est devenu ministre des Transports. Il a également présidé le Conseil privé, été titulaire du ministère des Travaux publics, leader du gouvernement en Chambre et Solliciteur général.



Régina vous offre:
tous les vêtements d'été liquidés à des prix incroyablement bas.

Des vestons, des pantalons, des robes, des jupes, des chemisiers, des bermudas et des T-shirts

à 29\$, 39\$ et 49\$

TAXES INCLUSES

Voyez nos magnifiques tailleurs d'automne maintenant en boutique. Achetez tôt pour un meilleur choix!



Entre Place Laurier
et Place Ste-Foy

2635, Hochelaga
Sainte-Foy

expoTa

DANS TOUS NOS

aucun intérêt
aucun comptant
aucun paiement

COMMENCEZ À PA

sur toute la marchandise



17
pi cu

CUISINIÈRE

- Four à nettoyage facile
- Éléments amovibles
- Porte de four en verre noir

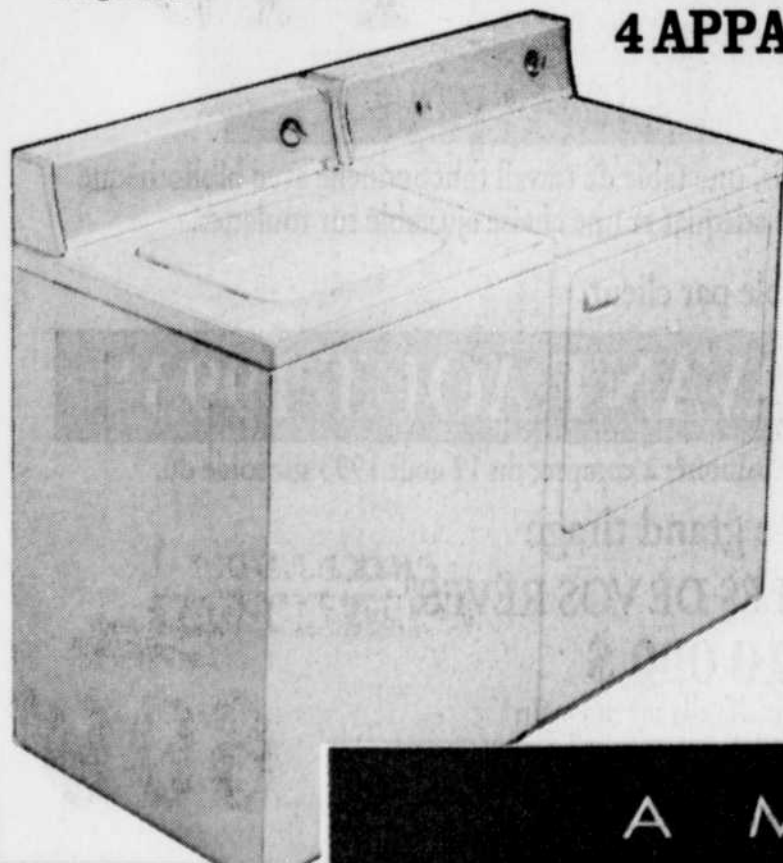
RÉFRIGÉRATEUR 17 pi cu

- 2 clayettes réglables
- 2 compartiments à produits laitiers
- 2 balconnets dans la porte du réfrigérateur

1899⁹⁵

4 APPAREILS

**PRIX RÉDUIT
EXPO TANGUAY**



- **LAVEUSE**
2 programmes de lavage et de rinçage
2 sélections de température

- **SÉCHEUSE**
Séchage minuté
2 sélections de température

MCCLARY

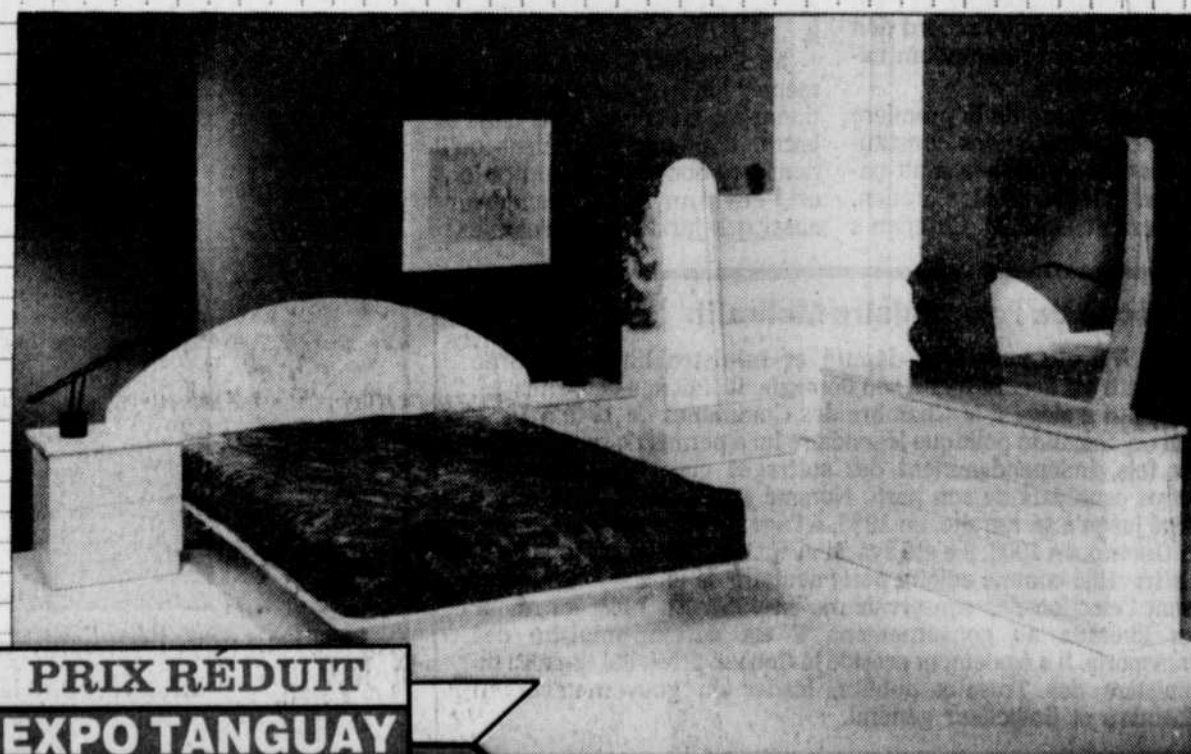


**PRIX RÉDUIT
EXPO TANGUAY**

el ran

MOBILIER DE SALON

avec repose-pieds intégré. Choix de tissus ou de véritable cuir. Mécanisme du repose-pieds garanti à vie.



**PRIX RÉDUIT
EXPO TANGUAY**

M.E.Q

MOBILIER DE CHAMBRE

en mélamine et stratifié. Couleurs : blanc ou noir. 6 morceaux.

999\$

Plate-forme en sus : 169\$

Livraison et service gratuits à

A M E U B L E M E N T S
TANGUAY

Cartes de crédit acceptées. **Sous réserve de l'approbation du Service du crédit, ne payez que les taxes de vente. L'intérêt sera porté à votre compte à partir du 12 août 1993 sur le solde dû.

LÉVIS:

5720, boul. Étienne-Dallaire
(angle Kennedy)
833-4511

BEAUPORT:

535, boul. Ste-Anne
667-6282

LES SAULES:

Carrefour Les Saules
5150, boul. l'Ornière
871-4411

Tanguay

NOS MAGASINS

AYER DANS

IAN



SIMMONS



SOMMEX

**PRIX RÉDUIT
EXPO TANGUAY**

RÉDUCTION DE

20%

SUR TOUS NOS MATELAS

ts à la grandeur de la province !

AMEUBLEMENTS TANGUAY

TROIS-RIVIÈRES:

2200, boul. des Récollets
(819) 373-1111

RIMOUSKI:

822, boul. Ste-Anne
(route 132)
POINTE-AU-PÈRE
725-4411

LIVRAISON ET SERVICE:

QUÉBEC: 872-2242
TROIS-RIVIÈRES: (819) 373-1111
RIMOUSKI: 725-4411



29 po
STÉRÉO

SYSTÈME
SUPERFLAT



Panasonic.
TÉLÉVISEUR AVEC
SYSTÈME ULTRA-PLAT
PC29SF80A

29 po, stéréo, Dome, télécommande unifiée, affichage/menu, 2 entrées A/V, prise Y/C, sortie audio variable, ultra-plat, écran ultra-noir, masque en Invar, classe informatique, filtre peigne, filtre coupe-bande, 181 canaux, saut de publicité.

999⁹⁵

GARANTIE :
36 mois 100%
pièces et
main-d'œuvre



ZENITH
MAGNÉTOSCOPE
RJ420HF

STÉRÉO
HI-FI

**PRIX RÉDUIT
EXPO TANGUAY**

- Magnétoscope à 4 têtes
- Haute-fidélité stéréo
- Affichage à l'écran
- 178 canaux, 122 prêts pour le câble
- Image parfaite en position pause et ralenti

449⁹⁵

GARANTIE :
12 mois 100%
pièces et
main-d'œuvre

CHAÎNE STÉRÉO **DENON**



RÉCEPTEUR AM/FM

- 16 mémoires
- Total 80 watts RMS
- Télécommandé
- Commande d'intensité sonore variable «loudness»

HAUT-PARLEURS

ACOUSTIC RESEARCH

- 2 voies
- Puissance de 75 watts chacun

LECTEUR LASER

(DCD-460)

- Quadruple échantillonnage
- 20 mémoires programmables

**PRIX RÉDUIT
EXPO TANGUAY**

699⁹⁵

PRIX COURANT 849,95 \$



LE MONDE

Les combats font rage à Kaboul

KABOUL (AFP) — Les troupes gouvernementales ont lancé hier une offensive de grande ampleur contre Gulbuddin Hekmatyar, le chef islamiste dont les forces harcèlent Kaboul depuis dix jours, alors que le gouvernement pakistanais a décidé de prendre des « mesures préventives » à la frontière pour empêcher le transit d'armes vers l'Afghanistan.

L'offensive, appuyée par l'aviation et les blindés, a fait refluer les hommes du Hezb-i-Islami, le parti d'Hekmatyar, qui a perdu plusieurs positions stratégiques, selon un porte-parole gouvernemental. A Islamabad, un dirigeant du Hezb a reconnu qu'il y avait bien eu « une très forte offensive » mais qu'elle avait été repoussée : « le gouvernement bluffe », a déclaré M. Mangal Hussein.

L'offensive, conduite sous la direction personnelle du ministre de la Défense Ahmed Shah Massoud, le célèbre « lion du Panjshir », a débuté aux premières heures de la matinée et s'est déployée dans trois directions, bousculant les forces du Hezb retranchées au sud de la capitale, selon le gouvernement.

Des tirs nourris de roquettes et d'obus sont tombés sur Kaboul durant une partie de la

nuit. Ils pourraient avoir fait des douzaines de morts et de blessés. En milieu de journée, les bombardements avaient sensiblement diminué mais les rues de Kaboul étaient désertes.

Le gouvernement pakistanais a décidé de prendre des « mesures préventives » à la frontière avec l'Afghanistan pour empêcher toute livraison d'armes vers ce pays.

Le président afghan Burhanuddin Rabbani avait déploré que des armes sophistiquées et inconnues jusqu'à présent en Afghanistan soient parvenues à Gulbuddin Hekmatyar depuis le Pakistan.

Le gouvernement pakistanais a démenti « catégoriquement » que le Pakistan livre des armes à une quelconque faction afghane ou que des armes transitent par son territoire.

La campagne de purification ethnique menée par les Serbes en Bosnie s'étend

ZAGREB (Reuter et AP) — La campagne de « purification ethnique » des Serbes semble s'étendre à d'autres villes du nord de la Bosnie-Herzégovine et pourrait toucher jusqu'à 200 000 personnes dans les prochaines semaines, a estimé hier le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Dans une zone bien déterminée, les Serbes paraissent s'être donné le mot pour terroriser musulmans et Croates et il est à craindre qu'ils cherchent à « refermer le cercle » autour de toute une région.

« Nous ignorons s'il s'agit d'un effort orchestré de l'extérieur. Mais la situation devient incontestablement plus difficile », a dit un porte-parole du HCR, Peter Kessler.

Les autorités serbes de Bosnie assurent que la population locale part de son propre chef mais des Bosniaques affirment qu'ils vivent dans la terreur des Serbes. Ils accusent ces derniers de chercher à transformer leur région en une partie de la « Grande Serbie », « nettoyée » des Croates et musulmans.

Les Serbes progressent dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et, s'ils réussissent, ils seront parvenus à « nettoyer ethniquement » toute une zone en forme de cercle, dit Peter Kessler.

Avant que les Serbes ne com-

mencent à y semer la terreur, vers le 28 avril, 325 000 musulmans et Croates habitaient la région concernée, dans le nord-ouest de la Bosnie. On ignore le nombre de ceux qui ont déjà fui.

Fin avril, des mosquées ont été fermées, des coups de feu ont commencé à retentir la nuit, des maisons musulmanes ont été réquisitionnées, des habitants ont perdu leur emploi et des hommes ont été internés dans des camps de détention.

Ces exactions se sont peu à peu propagées dans la région. « Et, hier, nous avons été informés d'une nouvelle détérioration », dit le porte-parole du HCR.

« Cela a à l'évidence un effet de domino. Lorsque les musulmans voient leurs amis de l'autre côté de la rue victimes de mesures d'intimidation et que les Serbes observent leurs collègues de la ville voisine devenir plus velléitaires, la situation tend à se reproduire. »

Le HCR craint que la campa-

gne de refoulement des familles vers la Croatie ne gagne maintenant les villes de Banja Luka, où la majorité des 200 000 habitants sont musulmans, et de Kotor Varos, plus à l'est.

Accord sur l'armement lourd

Par ailleurs, le général Satish Nambiar, commandant la Force de protection des Nations unies (Forpronu), a estimé hier que les Casques bleus risquaient d'être trop peu nombreux pour faire appliquer l'accord qui prévoit de placer tout l'armement lourd de la région de Sarajevo sous contrôle de l'ONU.

Le chef des forces de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie, après avoir obtenu des assurances de tous les

belligérants, a aussi annoncé la prochaine réouverture de l'aéroport de Sarajevo, probablement dès aujourd'hui.

Le général indien était arrivé dans la matinée dans la capitale bosniaque pour superviser l'accord conclu la veille entre la Forpronu, les Serbes de Bosnie et la présidence bosniaque, sur l'artillerie lourde disposée autour de Sarajevo.

« Je ne sais pas quand cet accord entrera en vigueur », a dit le général Nambiar. Les quelque 1500 casques bleus stationnés à Sarajevo risquent d'être insuffisants, selon lui, pour faire respecter l'accord.

Les séparatistes abkhazes refusent de capituler

MOSCOU (AFP) — Chassés de Soukhoumi, la capitale de l'Abkhazie, par les blindés géorgiens, les séparatistes abkhazes tentent d'organiser une « guerre de partisans » contre le nouveau « conseil militaire provisoire » mis en place par Tbilissi dans la république autonome de l'ouest de la Géorgie.

Un député nationaliste, Zourab Atchba, a déclaré hier que les Ab-

khazes se battraient « jusqu'au bout ». « Nous leur ferons la guerre jusqu'à la liberté, ou jusqu'à ce qu'ils nous aient tous exterminés », a-t-il dit selon l'agence ITAR-TASS.

Le ministre géorgien de la Défense Tengiz Kitovani a affirmé hier soir contrôler presque toute l'Abkhazie, à l'exception de Goudaouta sur les bords de la Mer Noire, à 45 km au nord-ouest de Soukhoumi, où le président du Parlement abkhaze Vladislav Ardzinba et des députés sont réfugiés sous la protection de 1500 volontaires.

M. Ardzinba, à l'origine de la déclaration de « souveraineté » de l'Abkhazie qui a motivé l'intervention militaire géorgienne, a affirmé que sa démission, annoncée plus tôt par les autorités géorgiennes, était une « pure fiction », selon l'agence Interfax.

Selon le dirigeant séparatiste, plus de 70 personnes ont été tuées et plus de 1000 autres blessées depuis le début de l'opération géorgienne vendredi.

Près de 4800 vacanciers russes, dont 1678 enfants, ont été évacués de Soukhoumi et de Goudaouta par les navires de la flotte de la Mer Noire, selon l'état-major à Sébastopol.

■ Accident mortel

TORREBLANCA, Espagne (Reuter) — Quarante-cinq personnes ont été tuées et 11 autres blessées, hier, dans l'accident d'autocar le plus grave enregistré en Espagne depuis 13 ans. Selon des sources médicales, quatre des survivants sont dans un état très grave et les six autres ont des fractures multiples, des blessures à la tête et des membres écrasés. Le car, qui emmenait 56 personnes de Barcelone à Séville pour y visiter l'exposition universelle Expo 92, a quitté la route dans un virage serré, à une vitesse deux fois supérieure à la limitation officielle.

METTEZ DU SOLEIL
DANS VOTRE QUOTIDIEN
LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE

LAPOINTE RENOVATION
Economies et service
SPECIAL SUR FENÊTRES
50% de rabais sur verre énergétique sur fenêtre PVC de marque Fenplast Inc.
fenêtres • revêtements
portes d'acier • toitures
30 ans d'expérience
845-0072

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant
02420580
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688
Plus de
3500 points
offerts cette semaine dans LE SOLEIL
CLUB Multi points

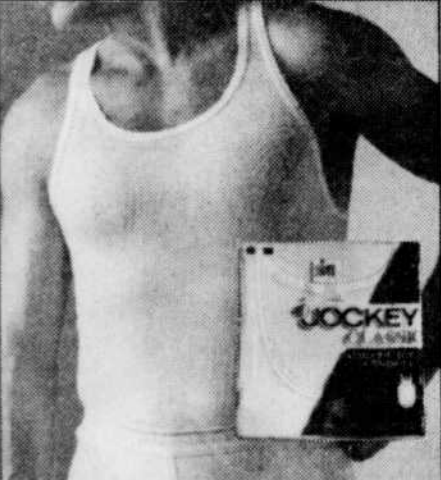
JOCKEY À 30% DE RABAIS!

Messieurs, ceci est votre chance de réaliser des économies à l'achat de chaussettes et de sous-vêtements Jockey!

CAMISOLES CLASSIQUES
1. Modèle côtelé en tricot de coton peigné. Blanc. P.M.G.T.G. Ord. 6\$.

Solde
4²⁰ \$
ch.

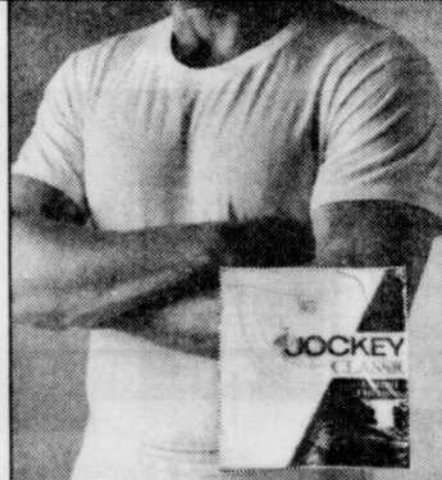
Sous-vêtements pour homme, rayon 360.



MAILLOTS
2. Modèle en tricot de coton peigné, à encolure ras du cou. Couture renforcée aux épaules. Blanc. P.M.G.T.G. Ord. 8\$.

Solde
5⁶⁰ \$
ch.

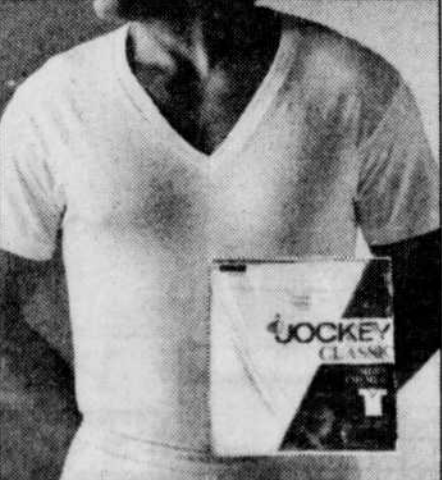
Sous-vêtements pour homme, rayon 360.



MAILLOTS CLASSIQUES
3. Modèle extralong en tricot de coton peigné, à encolure en V. Blanc. P.M.G.T.G. Ord. 8\$.

Solde
5⁶⁰ \$
ch.

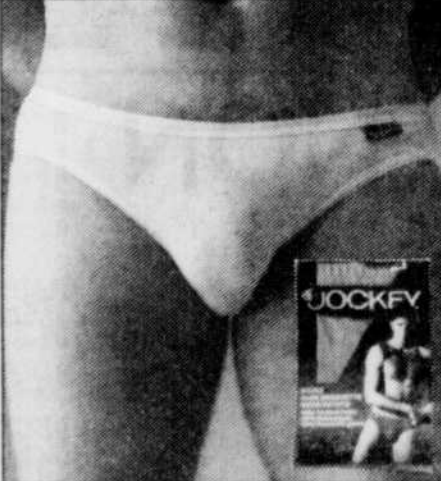
Sous-vêtements pour homme, rayon 360.



SLIPS
4. Modèle en tricot de coton peigné, sans braguette. Choix de couleurs. P.M.G. Ord. 5.50\$.

Solde
3⁸⁵ \$
ch.

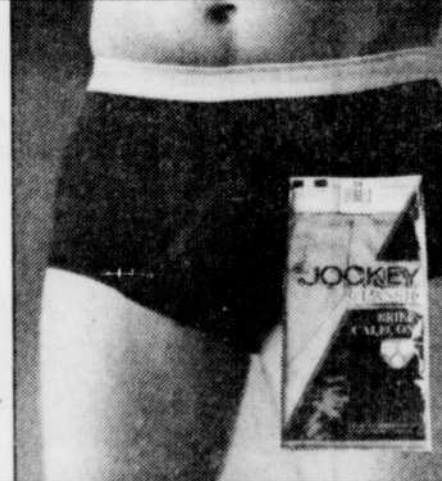
Sous-vêtements pour homme, rayon 360.



CALEÇONS CLASSIQUES
5. Modèle en tricot de coton peigné, avec braguette. Choix de couleurs. Tailles: 30 à 40. Ord. 6\$.

Solde
4²⁰ \$
ch.

Sous-vêtements pour homme, rayon 360.



CALEÇONS
6. Modèle à jambes haut échancrées, en tricot de coton peigné. Choix de couleurs. Tailles: 30 à 38. Ord. 6\$.

Solde
4²⁰ \$
ch.

Sous-vêtements pour homme, rayon 360.



CHAUSSETTES DE VILLE
7. Une exclusivité la Baie! Choix de modèles. Pointure unique. Ord. 3.50\$ à 9.50\$.

Solde
2⁴⁵ \$ à
6⁶⁵ \$
la paire.

Chaussettes pour homme, rayon 360.



CHAUSSETTES TOUT-ALLER
8. En exclusivité la Baie! Modèles variés. Pointure unique. Ord. 3.50\$ à 9.50\$.

Solde
2⁴⁵ \$ à
6⁶⁵ \$
la paire.

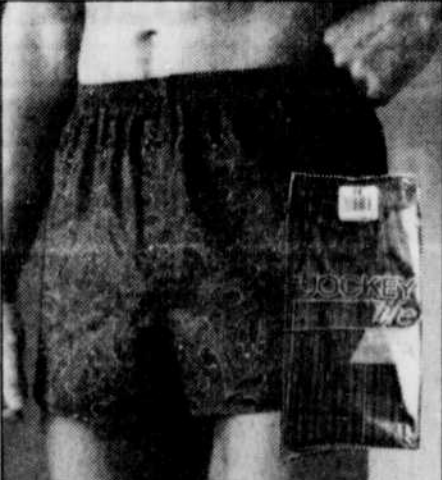
Chaussettes pour homme, rayon 360.



CALEÇONS BOXEUR
9. Modèle «Classic» ou «Life», de coupe ample ou ajustée. Choix de couleurs. Tailles: 30 à 44. Ord. 10\$ à 11\$.

Solde
7 \$ à
7⁷⁰ \$
ch.

Sous-vêtements pour homme, rayon 360.



ON PEUT PAS DEMANDER MIEUX!

LA BAIE

Compagnie de la Baie d'Hudson



IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE !
Palais du Commerce
Allée centrale

ÉDITORIAL

Le triste spectacle de Houston

Le peu d'élévation de la plupart des discours diffusés depuis la convention républicaine de Houston suffirait à expliquer que les grands réseaux de télévision aient décidé de ne plus couvrir, aussi largement qu'ils avaient l'habitude de le faire, les conventions des deux plus importantes formations politiques des États-Unis.

Pour le candidat Bush qui veut redonner confiance aux contribuables américains, la seule manière d'y arriver serait de profiter de son discours de ce soir pour hausser le niveau des propos. Ce faisant la présidence s'élèverait au-dessus des combats de coqs qui salissent l'arène politique.

Pour un Québécois normal, comme pour bien des Américains ordinaires, beaucoup de ce que l'on entend depuis le début de la convention revêt un caractère douteux et même déshonorant. Les attaques contre les adversaires démocrates, leur chef le candidat Bill Clinton et son colistier Al Gore, cibles normales des orateurs, sont inévitables.

Mais quand ceux-ci s'en prennent aux membres des familles des candidats comme l'a fait, notamment Pat Buchanan, candidat défait à l'investiture présidentielle républicaine, en traitant l'avocate Hillary Clinton de dangereuse « féministe radicale » comme si c'était un crime, il y a dérapage. M. Clinton est le candidat et non son épouse qui doit l'épauler.

S'il ne faut pas s'étonner des propos outranciers d'un politicien qui affirme sans sourciller que les États-Unis sont le pays de Dieu, il convient de s'en inquiéter, étant donné ses ambitions. Pour rassurer l'Amérique, le président Bush doit donc prendre ses distances et aborder positivement les vrais problèmes.

Même si nombre d'Américains partagent les préjugés de certains délégués contre les homosexuels, les femmes de carrière et celles qui recourent à l'avortement, ces questions d'ordre personnel ne concernent pas le programme d'un parti politique qui veut conserver la direction d'un des plus grands pays du monde.

Pour les analystes, le président Bush a entrepris la campagne de 1992 comme un guerrier blessé, de la même manière que le président Carter en 1980. Le désenchantement a suivi la faveur populaire. Arrivé à des sommets inconnus après la guerre du Golfe, M. Bush a subi une dégringolade qu'il croyait interrompre avec la reprise économique. Mais elle reste à venir.

Élu dans l'ombre de Reagan, M. Bush a vu débouler des dossiers internationaux et perdu le vieil ennemi communiste. Mais moins chanceux sur le plan domestique, il n'a même pas su tenir son imprudente promesse concernant les taxes et les impôts. Aura-t-il les moyens de le faire si jamais il est réélu le 3 novembre prochain ? Improbable.

D'où son repli sur les « valeurs familiales ». Même là, le défi est de taille si l'on écoute les préoccupations concrètes de la classe moyenne américaine.

Les parents se demandent s'ils auront toujours un emploi leur permettant de faire instruire leurs enfants et de leur procurer les meilleurs soins, s'ils sont malades. Ils cherchent comment aider leurs parents vieillissants tout en s'assurant, à eux, une retraite potable. Et surtout, ils aspirent à un minimum de sécurité, là où ils habitent. Ce sont les valeurs auxquelles ils tiennent.

Georges Bush, père et grand-père choyé qui a pu compter sur le dévouement d'une femme au foyer, n'échappe pas aux contradictions et aux pressions politiques. Il lui devient difficile de concilier son discours contre l'avortement, par exemple, et la liberté de choisir qu'il voudrait pour ses filles et petites-filles.

Il doit s'inspirer de cet embarras pour ramener un peu de respect et de tolérance dans la campagne qui commence. Ce sont-là des valeurs sociales nécessaires.

MARTINE R.-CORRIVAULT

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'édition:
MICHEL AUDETWOODY ALLEN
DANS
MANHATTAN
(SUITE)

Le bazar

« **N**ous ne sommes pas dans un bazar », a lancé un Robert Bourassa offusqué, hier matin, à Ottawa. Le premier ministre était outré qu'on le croit capable de marchander quoi que ce soit, alors que les intérêts supérieurs du Québec sont en jeu.

Quelques minutes plus tard, une caméra de télévision l'a surpris en conciliabule avec son homologue albertain Don Getty. Il lui chuchotait à l'oreille: « Six instead of eight » (Six à la place de huit).

L'autre n'avait pas l'air content. Ce n'était pas des chameaux, mais des sénateurs qu'on s'échangeait comme ça. Finalement, c'est là-dessus qu'on s'est entendu: six sénateurs par province. Alors, pour ce qui est de l'indignation de M. Bourassa...

Je ne sais pas comment M. Getty va faire passer ça pour un triple-E en Alberta. À l'entendre hier matin, sa province était au bord de la révolte. Imaginez: « a special status for Quebec! »

M. Getty lui-même était furieux, mais en fin de journée, il était transformé. En quelques heures, l'entente était devenue formidable mais il n'a pas pu expliquer comment il s'était réconcilié avec l'idée d'un statut particulier.

Le premier ministre albertain n'a pas la réputation d'être très vif, mais on a dû lui faire comprendre que s'il ne voulait pas succéder à Clyde Wells dans le rôle du vilain, il avait intérêt à signer à l'endroit qu'on lui indiquait. J'ai hâte de voir l'accueil qu'on lui réserve à Edmonton.

M. Bourassa aussi va avoir du mal à vendre ça comme la huitième merveille du monde, d'autant moins qu'il a trouvé le moyen de reculer encore entre mardi et hier. Malgré ce qu'il répète depuis des mois, il a accepté un Sénat égal, où le Québec est une province comme les autres.

Je me demande comment il va réussir à convaincre les jeunes libéraux que ça res-

Michel
DAVID

pecte l'esprit du rapport Allaire et de la Commission Bélanger-Campeau, comme ils l'exigeaient.

À défaut de l'abolir carrément, son objectif était de rendre le Sénat le plus insignifiant possible. À ce chapitre, il faut reconnaître qu'il n'a pas trop mal réussi.

Avec des pouvoirs plus limités qu'il n'était prévu dans l'accord du 7 juillet, le curieux hybride dont la conférence a accouché sera moins nuisible au Québec que ne l'aurait été un véritable triple-E. Pour ce qui de l'efficacité, disons que c'est un e minuscule.

En obtenant que le gouvernement québécois puisse nommer lui-même ses sénateurs, alors qu'ils seront élus dans le reste du pays, M. Bourassa a également introduit dans le système une asymétrie qui place la nouvelle institution dans une position bancale dès le départ. Il n'existe nulle part au monde une institution comme celle-là, dont les membres sont à légitimité variable.

L'élection par l'Assemblée nationale est une simple opération cosmétique. Dans les faits, les sénateurs québécois n'auront pas plus de légitimité que le vérificateur général, le protecteur du citoyen ou le président de la commission d'accès à l'information. Ce seront ni plus ni moins des fonctionnaires. Et on pourra continuer à casser ses amis.

Mais le « déficit démocratique » dans tout ça? demanderez-vous. Dimanche dernier, à Saint-Jean-sur-Richelieu, M. Bourassa a vivement dénoncé ces fonctionnaires « lointains et apatrides », comme ceux de la CEE, qui seraient appelés à gérer l'union économique par traité proposée par le

PQ, sans avoir à rendre compte aux électeurs.

Assez curieusement, il est disposé à faire une entorse au principe de l'imputabilité dans le cas des sénateurs. Question de pragmatisme, je suppose.

Il pourra toujours se vanter d'avoir augmenté la représentation du Québec là où ça compte, c'est-à-dire à la Chambre des Communes, mais il augmente du même coup le poids de l'état central par rapport à l'état québécois.

En cas de conflit Ottawa-Québec, on ne verra pas souvent les députés ministériels s'allier aux sénateurs-fonctionnaires du Québec pour bloquer un projet de loi fédéral, par exemple le projet de loi C-13 sur l'environnement.

La droit de veto sur les questions de langue et de culture n'est pas à toute épreuve non. Ce droit n'est pas accordé aux sénateurs québécois, mais bien aux sénateurs francophones de l'ensemble du Canada.

En ce qui concerne la protection des minorités linguistiques, les francophones hors Québec adoptent généralement les mêmes positions que la communauté anglo-québécoise. Il n'est donc pas certain que les initiatives fédérales en faveur du bilinguisme au Québec puissent être bloquées.

Pendant que MM. Bourassa et Getty se livraient à ce marchandage, leur collègue de l'Île-du-Prince-Édouard, Joe Ghiz, s'est joint à eux. M. Bourassa lui a balancé une tape amicale sur l'épaule.

M. Ghiz s'est dit ravi à la perspective de les accueillir, la semaine prochaine, à Charlottetown, où la rencontre annuelle des premiers ministres provinciaux se transformera sans doute en conférence à 17. M. Bourassa a répondu que rien ne lui ferait plus plaisir. Après deux ans d'absence, il est visiblement heureux d'avoir retrouvé le bazar.

Votre Opinion

Être utile

(En réponse à Michel Vigneault pour ses articles parus les 30 juillet et 12 août)

Je suis une immigrante. Pour me bâtir une nouvelle vie à Québec, je suis prête à lutter chaque jour. Il est vrai que le gouvernement aide beaucoup les personnes qui en ont besoin. Il est vrai aussi qu'il est très facile d'avoir de l'aide, surtout de l'aide sociale. Mais pour moi, ce n'est pas un honneur. Je trouve même qu'il est dégradant pour un être humain en pleine possession de ses moyens de vivre aux dépens des autres.

C'est pourquoi je ne comprends pas l'attitude de M. Vigneault qui dit travailler pour nous alors que tout ce qu'il fait, c'est de vivre aux dépens des travailleurs. Savez-vous, M. Vigneault, que dans la plupart des autres pays, vous seriez mort de faim à vivre ainsi?

J'entends souvent des commentaires à propos des immigrants qui ont la vie trop facile au Québec et qui profitent du système. Pourtant je sais, moi, que plusieurs luttent très fort pour trouver un travail valorisant et digne. Alors, quand je vois des gens qui ont moins d'obstacles à

rencontrer que nous, les immigrants, et qui ne font aucun effort pour participer au soutien de la collectivité, ça me révolte.

M. Vigneault, vous êtes né dans un pays où la vie est trop facile pour des gens comme vous. Au lieu d'écrire *Le cinquième évangile*, vous devriez vous appliquer à vivre les quatre premiers. On y parle de charité, d'amour du prochain, d'aide aux plus petits, et non de paresse et de dépendance. Il y est aussi écrit: « Donnez et vous recevrez ». Mais donnez-nous au moins quelque chose d'utile!

Graciela E. Miguens
Québec

Je vous accueillerai

(Lettre à Michel Vigneault)

J'ai lu avec intérêt l'article de M. Alain Bouchard vous concernant dans LE SOLEIL du jeudi 7 mai 1992.

J'ai admiré votre humilité, car vous vous êtes mis à nu, ce que personne ne vous obligeait de faire. Mais après toutes vos recherches dans la Bible et plus spécialement les évangiles, vous auriez dû vous souvenir « qu'il ne faut pas jeter les perles aux porcs ». En effet, ce n'est pas tout le monde qui est en mesure

de comprendre ce que vous avez compris. Et vous en avez la preuve par le harcèlement dont vous avez été victime par la suite et la coupure de vos prestations que je trouve déplorable, voire dégueulasse, quoiqu'en dise l'auteur d'une réponse à ce sujet qui trouve que « trop c'est trop ».

Vous voyez bien, M. Vigneault, que Celui dont vous avez lu la vie et les enseignements avait raison de dire que le « Royaume des cieux souffre violence ». Il a aussi affirmé que son Royaume n'est pas de ce monde (maudit...). Je comprends que vous soyez frustré de l'injustice qu'on vous fait subir quand on sait qu'il y a des bénéficiaires du BS qui vont réclamer des prestations en voitures de luxe, vêtus de manteaux de fourrure dispendieux. Mais, ils crient fort eux et lèvent les masses en l'air!

J'ai plus de sympathie et d'admiration pour vous que pour ce monsieur qui voudrait vous faire travailler (au pic et à la pelle sans doute). Ça me fait moins mal au cœur de contribuer par mes impôts à vous permettre d'écrire que de devoir le faire pour nourrir et loger des criminels qui s'attaquent aux biens de leurs semblables, à leur personne et parfois attentent à leur vie.

Si l'aide sociale continue à vous dépouiller au point que vous ne puissiez plus vous payer un toit, si modeste soit-il, venez frapper à ma porte et je vous accueillerais à bras ouverts. Quand il y en a pour un, il y en a pour deux. Vous me connaissez, on se croise parfois sur le trottoir!

Rolland Jobidon
Québec

Ras-le-bol

(Réaction à l'affaire Vigneault)

Je n'en peux plus d'entendre les gens critiquer et détester les bénéficiaires de l'aide sociale.

Je n'ai pas grand-chose à critiquer si ce n'est le dédain des caissières dans les banques lorsqu'on l'on va changer un chèque de BS.

Lorsque sa propre vie bascule et que l'on se retrouve atteint d'une maladie qui oblige l'absorption d'une quantité de médicaments qui rendent amorphe, ce n'est pas de la paresse de ne pas travailler. On évite plutôt des mises à pied. Le gouvernement devrait faire une importante distinction dans sa Loi sur la sécurité du revenu pour les gens qui vivent un handicap. Nous ne sommes pas des paresseux, mais des personnes malades.

Or, pourquoi sommes-nous prestataires de l'aide sociale alors qu'une maladie nous a rendus inaptes? Je pense que si nous recevions nos prestations de la RAMQ au lieu du BS la population verrait cela d'une façon différente.

L'histoire de l'écrivain sur le BS a troublé de nombreuses familles monoparentales, des gens malades, etc. Peut-être que la rentrée de septembre va permettre un examen de conscience à nos fonctionnaires afin qu'ils trouvent des solutions.

Raymond Gariépy
Québec

Tous solidaires

(En réponse à M. Denis Genois pour sa lettre publiée le 15 août)

Vous méprisez mon travail d'écrivain parce qu'il ne me « rapporte rien depuis 20 ans ». En vérité, il me rapporte beaucoup et j'aimerais bien qu'il rapporte aussi à toute la société.

C'est pour cela que j'ai décidé de me faire connaître et de publier moi-même un petit livre, *Le cinquième évangile*, dans le but d'attirer l'attention des véritables éditeurs. Malheureusement, j'ai

plutôt attiré l'attention des agents de Travail-Québec!

Vous dites dans votre lettre que je recherche « l'appui de mes semblables », et vous avez parfaitement raison. Aussi, je suis content qu'ils ne pensent pas tous comme vous: beaucoup m'ont encouragé dans mon présent combat.

Ce combat, sachez-le, je ne le mène pas seulement pour moi-même. Malgré ce que vous semblez penser, ce n'est pas d'abord une question d'argent, mais bien de dignité, de respect et de justice.

Dans notre société, trop de gens sont traités de « parasites de votre espèce », comme vous dites à propos de moi. Si on vous écoutait, il faudrait éliminer bien du monde.

Il y a quelque chose que vous n'avez pas compris au sujet de la vie: c'est que nous sommes tous solidaires les uns des autres. Chaque personne a le droit de vivre. Savez-vous pourquoi? Parce qu'elle est essentielle à toutes les autres. Réfléchissez à cela.

Michel Vigneault
Québec

Rapport préliminaire du Comité canadien sur la violence contre les femmes

Le degré de tolérance «zéro» visé comme objectif

OTTAWA (PC) — La société canadienne doit se fixer comme objectif un degré zéro de tolérance à l'endroit de la violence contre les femmes. C'est ce que propose un comité canadien qui s'est penché sur cette question et qui décrit le problème comme bien plus répandu qu'on ne le croit généralement.

Dans un rapport préliminaire rendu public mercredi, le Comité canadien sur la violence contre les femmes affirme que la solution au

problème passe par une redéfinition des priorités et par l'affirmation d'une volonté politique d'adopter une politique de zéro tolérance contre la violence faite aux femmes. Ce n'est qu'à ces

conditions, dit le comité, que les institutions, le système de santé et la justice pourront assurer aux femmes victimes de violence des services adéquats, appropriés et efficaces.

Le comité de neuf membres compte soumettre un plan de lutte contre les agressions physiques, psychologiques, sexuelles, économiques et rituelles dans son rapport final, attendu pour le mois de

décembre.

En attendant, il recommande aux gouvernements fédéral et provincial un éventail de mesures à prendre immédiatement, et qui vont du financement adéquat et permanent des refuges pour femmes battues, centres de femmes et organisations nationales féminines, aux services d'aide aux enfants battus ou agressés sexuellement en passant

par la construction et le financement de maisons d'hébergement sûres pour les femmes et enfants autochtones soumis à la violence.

Le comité demande aussi aux gouvernements qu'ils fassent en sorte que le système judiciaire traite la violence contre les femmes comme un crime grave, de façon à ce que cela se reflète dans les poursuites intentées et le prononcé des sentences.

La pertinence de cette dernière recommandation a été illustrée par un des 4000 témoignages entendus par le comité au cours d'audiences tenues dans 139 communautés au pays, plus tôt cette année, et que cite le rapport: « Quand mon mari a volé une pizza, il a écopé d'une amende de 100 \$; il m'a battu, et il a eu une amende de 50 \$. Est-ce que je ne vaudrais pas plus qu'une pizza... »

Couple maudit de Coleraine : la reprise du procès du père reportée au 18 septembre

THETFORD MINES — Dans le dossier du couple de Coleraine, le procès de la mère pourrait commencer si celui que subit le père, est interrompu trop longtemps.

par FORTUNAT MARCOUX
LE SOLEIL

C'est ce qu'a indiqué le juge Jean-François Dionne, hier matin, au palais de justice de Thetford Mines alors qu'il remettait, pour la forme, au 18 septembre, la reprise du procès que subissait le père sous 14 accusations de sévices physiques et sexuels sur ses 11 enfants.

Ce délai devrait permettre à la cour supérieure d'entendre une requête en prohibition que la défense a déposée contre le juge de la cour du Québec, chambre criminelle et pénale, pour l'obliger à se retirer du dossier pour le motif qu'il « risque » d'être en conflit d'intérêts parce que son épouse, Gisèle Garon, est sergent à la Sûreté du Québec et responsable du détachement de Sainte-Anne-de-Beaupré. La cause doit être plaidée à Québec le 4 septembre.

La Couronne et la défense avaient convenu que le père subirait d'abord son procès et que des éléments de la cause seraient versés ensuite au procès de la mère. Cependant, hier, le juge Dionne a surpris la procureure de la mère, Me Gilberte Deschênes, en l'informant qu'il pourrait, le 18 septembre, fixer la date du procès de sa cliente. « Je ne veux pas vous prendre par surprise. C'est une hypothèse que je souleve. On ne peut retarder indéfiniment l'audition de la cause. Il faut que la justice soit la plus rapide possible. » La mère doit répondre à sept chefs.

Dans le cas du père, en déposant sa requête en récusation contre le juge, la défense avait allégué que la cour avait accepté les témoignages des enquêteurs de la SQ, du quartier général de Québec, dans une preuve de voir-dire. Pour le procès de la mère, la défense ne pourrait invoquer cet argument jusqu'à ce que les policiers soient appelés à la barre. La Couronne pourrait présenter une partie de sa preuve en faisant entendre les enfants qui auraient été présumément victimes de sévices de la part de leur mère, en attendant que les hautes instances judiciaires tranchent une fois pour toutes sur la requête en prohibition déposée par le père.

Il était visible en cour que le juge n'a pas apprécié la requête en récusation même s'il a déclaré qu'il n'entretenait aucune animosité à l'endroit de Me Baccigalupo « qui a fait ce qu'il croyait avantageux pour son client. »

Loi sur la protection de la vie privée

OTTAWA (PC) — Le Commissaire à la protection de la vie privée estime que les prélèvements de sang, d'urine ou de tissus doivent recevoir la même protection légale que l'information tirée des déclarations d'impôt sur le revenu, et que la Loi sur la protection de la vie privée doit être renforcée dans ce sens. Selon le commissaire Bruce Phillips, « la génétique a un tel potentiel de dommages à notre vie privée que cela justifie de lui consacrer une clause spécifique dans la loi », dit-il.

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:
48356021
Sinon, composez sans frais le
1-800-563-8688

Plus de
3 500 points
offerts cette semaine dans LE SOLEIL

CLUB Multi-points

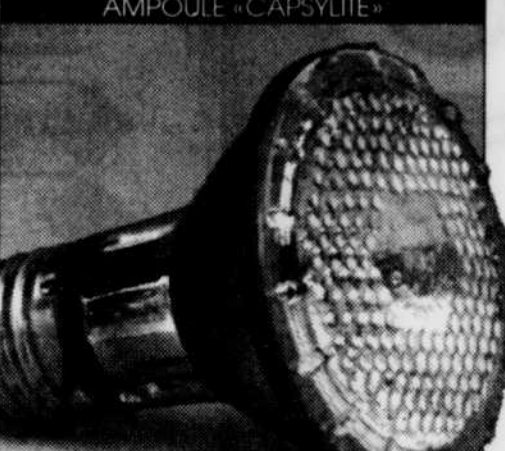
HALOGÈNE



AMPOULE MR 16

Rég. 5,90\$
4,90\$

Ampoule halogène MR 16 ordinaire, de 20, 35, 42 ou 50 watts.



AMPOULE «CAPSYLITE»

Rég. 12,95\$
8,90\$

Ampoule halogène Capsylite de 50, 75 ou 90 watts PAR 20 FL-120 Volts

UN MESSAGE DE VOTRE CONSEILLER

Pourquoi

acheter une ampoule MR16 de qualité?

Parce que

l'ampoule MR16 de qualité a des tiges de branchement en métal solide et conserve une puissance constante (watts).

Les avantages

- préserve la durée du transformateur
- préserve la durée du gradateur
- n'endommage pas la prise dans laquelle l'ampoule se branche.



GARANTIE 12 MOIS

boiteau
luminaire

GARANTIE DE 12 MOIS

Bénéficiez de notre garantie de 12 mois, sans frais, sur tous nos luminaires sauf les ampoules.

1295, boul. Charest ouest (coin St-Sacrement), Québec 687-2271



SOYEZ AUX COURANTS!

DÉPART DE LA TRANSAT DIMANCHE LE 23 AOÛT 12 H 10

TOUT SUR LA TRANSAT JUSQU'AU 23 AOÛT

VILLAGE TRANSAT - PORT DE QUÉBEC

◇ VISITES DES BATEAUX

◇ SPECTACLES

CAPITAINE BONHOMME
JEUDI 20 AOÛT
SAMEDI 22 AOÛT
19 H 00

CHANSONS DU MARIN
JEUDI 20 AOÛT «LE GROUPE STRADA»
SAMEDI 22 AOÛT «SYLVIE GALLANT»
20 H 00

MUSÉE DE LA CIVILISATION

◇ IMAGES ET CAUSERIES

MERCREDI 19 AOÛT : LE SKIPPER PIERRE FELHMANN CHAMPION DU MONDE, MAXI-MONOCOQUE «MERIT CUP».

JEUDI 20 AOÛT : LE SKIPPER DANIEL MALLÉ DU MAXI-MONOCOQUE «LA POSTE»

VENDREDI 21 AOÛT : LE SKIPPER PAUL VATINE DU TRIMARAN «HAUTE NORMANDIE»

TOUTES CES ACTIVITÉS SONT GRATUITES

On se Vente!

C'est notre blitz annuel et on se Vente de vous offrir le prix le plus modeste de l'année pour la Toyota dont vous rêvez!

TERCEL 1992	COROLLA 1992	CÉLICA 1992	PICK-UP 4X2 1992
 A partir de seulement 188^{00\$} 179,76\$ par mois	 A partir de seulement 227^{14\$} par mois	 A partir de seulement 349^{12\$} par mois	 A partir de seulement 214^{97\$} par mois
Programme de location Solution Toyota de 48 mois, 96 000 km. Taxes en sus. Kilométrage additionnel: 0,06\$ du kilomètre. Valeur résiduelle de 2 727,36\$ garantie par Toyota. Sujet à l'approbation du crédit. Seul le premier versement et un dépôt de sécurité de 225\$ sont exigés. Les prix varient selon les modèles et leurs équipements.			

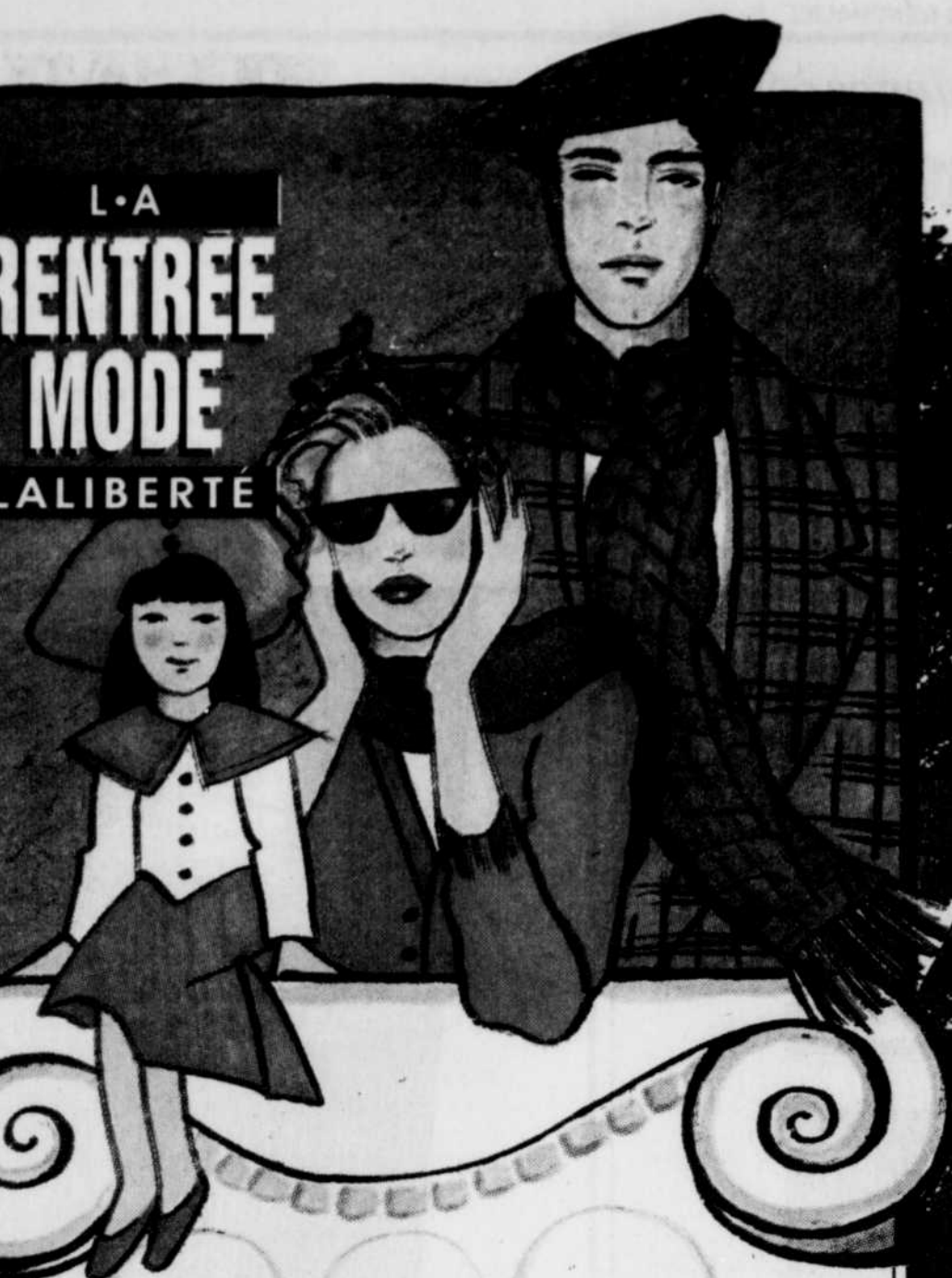


BOULEVARD
LEXUS TOYOTA
120, Marais, Québec 418-683-6565
Angle boul. de la Capitale et Pierre-Bertrand

ON VEUT ET ON PEUT!

* Offre en vigueur jusqu'au 31 août 1992 ou jusqu'à épuisement de l'inventaire. Prix incluant tous les rabais Toyota applicables.

L.A.
**RENTREE
MODE**
LALIBERTÉ



LALIBERTÉ VOUS OFFRE UNE ALLURE DE CLASSE

Pour inaugurer avec élégance la nouvelle saison, mesdames, messieurs, la mode Laliberté fait son entrée sur une note décontractée.

Pour une rentrée remarquée, vivez la symphonie colorée que vous propose Simon Chang.

Soyez prêts pour l'aventure. Laliberté Junior vous guide vers un monde à découvrir.

LA CELEBRE
**VENTE
D'ETE**
DE FOURRURE



UNE SÉLECTION REMARQUABLE POUR UNE VALEUR SÛRE...

1299\$ MANTEAUX DE
CHAT SAUVAGE LUSTRE
GARNI DE RENARD NORVÉGIEN

1699\$ MANTEAUX DE
VISON MÂLE
PEAUX ALLONGÉES

10% à 15% SÉLECTION DE
MANTEAUX COURTS
FOURRURES VARIÉES

AUTRES SPÉCIAUX Spéciaux sur nos collections couturiers, nombreuses exclusivités, manteaux longs et courts, fourrures variées, dans des styles et couleurs mode.

Les quantités sont limitées et toutes les tailles ne sont pas disponibles dans certaines fourrures.

À L'ACHAT DE VOTRE FOURRURE
**RECEVEZ LA CARTE
PRIVILÈGES LALIBERTÉ**
QUI VOUS OFFRE DES
AVANTAGES EXCLUSIFS :

PROFITEZ DE NOTRE PLAN
DE FINANCEMENT

**12 MOIS
SANS INTÉRÊT**

Seules les taxes de vente payables à l'achat. Financement sur place sans intermédiaire pour personnes admissibles.

10%* de rabais sur TOUS vos achats, MÊME sur les prix déjà réduits.

**RÉPARATIONS NORMALES
GRATUITES** avec tout achat de vêtements

* Non valide sur la fourrure et les services connexes, sur les peñisses, les certificats-cadeaux et le restaurant.

**CADEAU
75\$**
EN BONS D'ACHAT

**LALIBERTÉ VOUS OFFRE
LE MEILLEUR SERVICE
APRÈS-VENTE**

Durant la vente d'été fourrure, Laliberté vous offre un cadeau additionnel de 75 \$ en bons d'achat applicables dans tous les autres rayons du magasin.

UN GROS MERCI
À NOS COLLABORATEURS

ESPRIT • CILVIN • CORO CANADA • UTEX • STANDARD • LA VALLÉE • ITALIAN FUR • AMARELLA • KORET • GILTEX

CONCOURS 125^e ANNIVERSAIRE LALIBERTÉ

DU 26 AOÛT AU 28 SEPTEMBRE 92 ÉCOUTEZ CHRC ET ANDRÉ ARTHUR POURRAIT VOUS FAIRE

125\$

EN CERTIFICATS-CADEAUX LALIBERTÉ
À TOUS LES JOURS

DU LUNDI AU VENDREDI
TIRAGE VERS 8 h 10 AM AVEC ANDRÉ ARTHUR

GAGNER

AMEUBLEMENTS
TANGUAY

CHRC
80



laliberté

MAIL CENTRE-VILLE
525 • 4841

Tous les jours, CHRC diffusera des capsules d'information sur LALIBERTÉ entre 9 h AM et 18 h PM. LALIBERTÉ publiera dans LE SOLEIL, tous les mercredis, un coupon que les participants devront remplir et faire parvenir à CHRC ou au magasin LALIBERTÉ. Des coupons de participation seront également disponibles chez LALIBERTÉ. Tous les matins de la semaine, du lundi au vendredi, André Arthur pigera un coupon chanceux vers 8 h 10 et téléphonera en direct, au détenteur de ce coupon.

Soyez prêts à répondre à la question qu'André Arthur vous posera. Une bonne réponse et vous vous méritez 125 \$ de certificats-cadeaux Laliberté et votre nom sera automatiquement placé dans le baril pour le tirage du GRAND PRIX de 5000 \$ en certificats-cadeaux offerts par AMEUBLEMENTS TANGUAY ainsi que le remboursement de tous vos achats effectués chez LALIBERTÉ entre le 19 août 92 et le 26 septembre 92, sur présentation de factures.

Détails du concours en magasin.

PRÉPAREZ-VOUS POUR LE 1^{er} TIRAGE DU 26 AOÛT

CONCOURS 125^e ANNIVERSAIRE LALIBERTÉ
COUPON DE PARTICIPATION

Date: _____

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____

Tél: _____

Code postal: _____

À découper et faire parvenir à:
CHRC au 2136, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy (Québec)
G1V 1R8, ou déposer-le chez Laliberté ou Mail Centre-ville.

RÉPONSE: LA CARTE PRIVILÈGES LALIBERTÉ VOUS DONNE 10% DE RABAIS SUR TOUS VOS ACHATS, MÊME SUR LES PRIX DÉJÀ RÉDUITS ET LES RÉPARATIONS GRATUITES AVEC TOUT ACHAT DE VÊTEMENTS.

LE REMBOURSEMENT DE TOUS
VOS ACHATS EFFECTUÉS CHEZ LALIBERTÉ
ENTRE LE 19 AOÛT 92 ET LE 26 SEPTEMBRE 92

QUESTION DE LA SEMAINE: QUELS SONT LES
AVANTAGES DE LA CARTE PRIVILÈGES
LALIBERTÉ?